

ÉCONOMIE

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
76.44 \$US -0.58	62.33 €euro -0.65	408.20 \$US +1.60	1908.32 -40.53	7975.94 -14.83	9923.42 -41.85	32.18 \$US +0.60



La sécurité alimentaire sera étudiée sous toutes ses coutures C 3
Matériaux à bas prix s'attaque au marché de Québec C 12

Le Dow Jones touche 10 000 points et recule

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Poussé par une économie qui tourne à plein régime, l'indice Dow Jones a pour la première fois en 18 mois temporairement repassé hier la barre des 10 000 points. Pendant ce temps, la Réserve fédérale américaine modifiait son discours sur l'état de l'économie, sans toutefois toucher au taux directeur.

Dans un communiqué, la Fed indique: «Plusieurs indicateurs démontrent que la production s'accélère vivement et que le marché du travail s'améliore modestement. Les risques haussiers et baissiers sont équilibrés en ce qui concerne l'objectif d'une croissance économique soutenue. Le risque que le taux d'inflation atteigne un niveau trop faible est maintenant pratiquement identique aux probabilités d'une croissance des prix. Compte tenu du faible niveau de l'inflation et de la surcapacité de production, la politique monétaire expansionniste actuelle peut être maintenue pour une période de temps considérable.»

Les experts soulignent que la Fed ne semble plus redouter la désinflation, comme c'était encore le cas à sa réunion du 28 octobre. Certains avancent qu'elle est maintenant à préparer le terrain pour une hausse du taux directeur (actuellement à 1%) dans un futur plus ou moins rapproché. «Nous croyons qu'une hausse de 50 points va survenir avant juillet, probablement en mai ou juin. La Fed ne peut pas non plus se permettre de perdre le contrôle sur l'inflation», dit François Dupuis, économiste au Mouvement Desjardins. Clément Gignac est en partie d'accord, mais voit une hausse plus tard, à



Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan

l'automne. «La Fed indique qu'elle veut maintenir une politique expansionniste pour une période considérable. Je

suis surpris qu'elle ait conservé ce bout de phrase. Qu'est-ce que ça veut dire, *considérable*? Trois mois ou un an?», lance l'économiste en chef et stratège de Financière Banque Nationale.

Alors que les taux d'intérêt à court terme pourraient monter aux États-Unis dans les prochains mois, les économistes s'attendent à ce qu'ils baissent en début d'année au Canada. Le taux directeur de la Banque du Canada est actuellement à 2,75%, mais la croissance du PIB est ici au ralenti.

Les taux obligataires à long terme devraient cependant, eux, monter des deux côtés de la frontière, et entraîner dans leur sillage les taux hypothécaires. «Les taux à court terme vont monter aux États-Unis et faire grimper ceux à long terme. Les taux à long terme canadiens vont s'ajuster sur ceux des Américains, mais dans une moindre mesure», estime Carlos Leitao, économiste en chef chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Voir DOW en C 2 >

Les fonds communs mis sous pression par les enquêtes

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Les enquêtes en cours au Canada et aux États-Unis pourraient faire baisser significativement les frais de gestion que facturent les sociétés de fonds d'investissement. Conséquence: la valeur des compagnies de fonds et la rémunération des courtiers pourraient aussi reculer.

C'est ce qui se dégage d'un avertissement lancé hier par John Reucassel dans un commentaire sur la situation de l'industrie. L'analyste de BMO Nesbitt Burns estime que celle-ci est en voie d'atteindre un taux de croissance plus mature. Cette situation, combinée à une baisse des frais de gestion, pourrait faire fondre les cours des sociétés de fonds communs de 20 à 30%. Aux États-Unis, plusieurs fonds d'investissement sont sous enquête pour différentes pratiques. Les autorités des commissions mobilières du Québec et de l'Ontario ont aussi amorcé des vérifications chez différentes firmes canadiennes.

Les vérifications en cours touchent particulièrement des allégations de transactions tardives et de *market timing*. Les compensations versées aux courtiers pour qu'ils vendent les fonds d'une société plutôt que ceux d'une autre sont cependant aussi sous examen, du moins aux États-Unis. Sans admettre de responsabilité, la maison Morgan Stanley a récemment accepté de rembourser 50 millions \$ à des clients qui se plaignaient d'avoir acheté des fonds d'investissement sans que toute la compensation versée aux courtiers ne leur ait été déclarée.

John Reucassel doute que les sociétés canadiennes soient autant exposées que leurs vis-à-vis américaines aux pratiques de transactions tardives et de *market timing*.

L'élément compensation des courtiers risque toutefois d'ébranler les revenus de l'industrie. Au fil des ans, les sociétés de fonds communs ont développé des politiques de commissions complexes et non apparentes pour tenter d'obtenir l'épargne des investisseurs. En général, elles offrent une commission de 5% plus un certain nombre de points de pourcentage en fonction de la période d'investissement. L'analyste souligne que, dans le passé, les investisseurs ont toujours préféré s'attarder aux performances d'un gestionnaire au moment de confier leur pécule. Il se demande toutefois si les scandales ne vont pas venir changer la donne et les rendre plus sensibles aux frais de gestion qu'ils doivent défrayer.

Sur les vérifications de transactions tardives et de *market timing*, l'analyste se dit moins préoccupé.

Une transaction tardive survient lorsqu'un individu ou une institution achète des parts dans un fonds entre 16h (fermeture du marché) et plus tard en soirée (18h). Illégal, le geste permet à celui qui négocie de capitaliser sur des informations matérielles divulguées après la fermeture des marchés. Des preuves de transactions

Voir FONDS en C 2 >

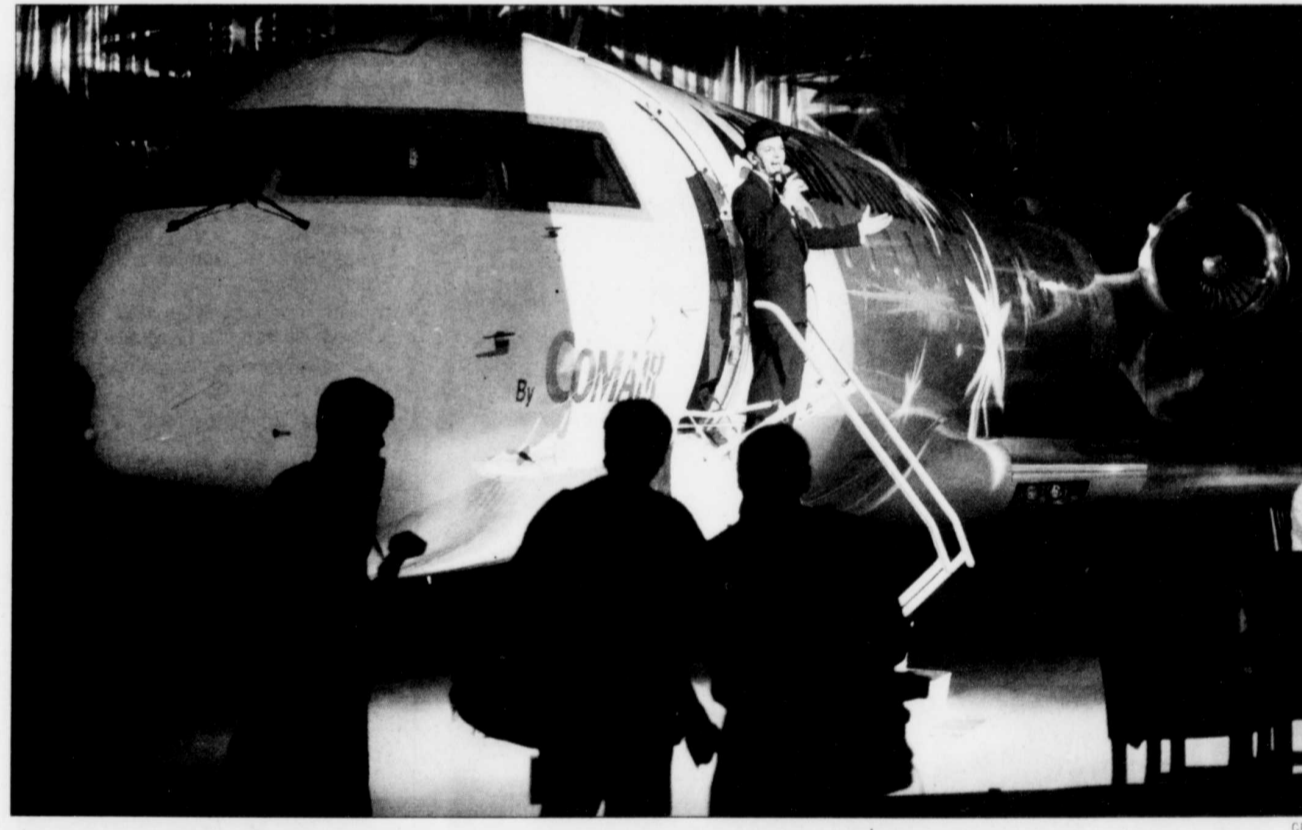
Bombardier espère toujours obtenir la plus grosse part du contrat d'Air Canada

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le président de Bombardier Aéronautique s'est dit confiant, hier, que la compagnie allait être en mesure d'arracher la plus grosse part d'une importante commande pour des jets régionaux qu'Air Canada devrait dévoiler d'ici quelques semaines.

Pierre Beaudoin réagissait hier aux rumeurs voulant que la commande en question du transporteur aérien Air Canada soit partagée entre plusieurs fabricants.

«Si le contrat est partagé, il est certain que nous serons en mesure de répondre à une majorité de critères qu'Air Canada recherche», a dit M. Beaudoin à la suite d'une cérémonie organisée dans un hangar de Dorval pour souligner la livraison du 1000^e jet régional CRJ fabriqué par Bombardier.



Bombardier a organisé hier une cérémonie pour marquer la livraison du 1000^e jet régional CRJ.

Voir BOMBARDIER en C 2 >

Un contrat à MIL Davie fait bondir Denise Verreault

Elle y voit un dépouillement des régions au profit des grands centres

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ LES MÉCHINS — L'octroi d'un contrat à la MIL Davie, «un chantier largement subventionné», fait bondir la présidente du Groupe Maritime Verreault. M^{me} Denise Verreault y voit un véritable dépouillement des régions, au profit des grands centres.

«C'est quoi, la farce? lance M^{me} Verreault, outrée. Nous venons de perdre un contrat important au profit de la MIL Davie. Or l'entreprise, en faillite, ne paie pas certains frais, en plus de bénéficier abondamment de l'aide gouvernementale.»

Selon M^{me} Verreault, Québec verse, à même les taxes des contribuables, le salaire du syndic de MIL Davie, en

plus d'éponger les déficits du chantier. «Ici, c'est moi qui paie les frais et les taxes. Personne ne m'aide pour cela.»

Le contrat accordé par Shell Canada prévoit la construction d'une double coque sur le pétrolier *M.T. Arca*, un navire appartenant à la pétrolière. «Il s'agit d'un contrat évalué à 2 millions \$.

Voir VERREULT en C 2 >



Denise Verreault accuse Québec de favoriser le chantier MIL Davie.

La Fondation Signes d'Espoir

proposait le 30 novembre dernier, à la salle Albert-Rousseau, son spectacle-bénéfice annuel, sous la présidence d'honneur de monsieur Michel Dubé, directeur régional Montmorency et directeur service à la clientèle de Hydro-Québec. Pour l'occasion, des artistes du Cirque Éloize présentaient un spectacle conçu pour la Fondation Signes d'Espoir. L'événement a rapporté une somme nette de 107 200\$.

Sur la photo, le président du conseil d'administration de la Fondation M. Benoit Chabot, la directrice générale de Signes d'Espoir Mme Brigitte Doyle, la directrice générale de Handi A St Louise Bellavance s.c.q., et, finalement, le président d'honneur monsieur Michel Dubé.

La Fondation Signes d'Espoir remercie les partenaires majeurs de cette soirée :

Alex Coulombe Itée Fasken Martineau DuMoulin Fondation pour l'Aide au Bénévolat Organisé (FABO) Gaz Métro Groupe conseil GÉNIVAR Gestion de Placements ETERNA Hôtel Château Laurier	Hydro-Québec L.G. Chabot Le Soleil Les Immeubles Gérald Landry PricewaterhouseCoopers RBC Banque Royale Société des alcools du Québec
--	--

AIR CANADA

L'offre de Trinity
semble difficile
à battre

■ TORONTO (PC) — Selon une responsable syndicale, l'offre du fonds new-yorkais Cerberus Capital de reprendre Air Canada devra être « spectaculaire » pour surpasser l'entente conclue avec l'homme d'affaires Victor Li, de Hong-Kong.

Pamela Sachs, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) auquel sont affiliés quelque 8000 agents de bord et hôtesses, a indiqué hier que « presque tout le monde, sauf les syndicats » favorise l'offre de la société financière de M. Li, Trinity Time Investments.

« L'offre de Cerberus devra être spectaculaire pour que le c.a. d'Air Canada n'entérine pas celle de Trinity », évaluée à 650 millions \$, a affirmé M^{me} Sachs. Lundi, la Cour supérieure de l'Ontario avait accepté la candidature de Trinity, tout en laissant d'autres joueurs se manifester.

Cerberus Capital devait déposer formellement, hier, son offre concurrente; or le conseil d'administration d'Air Canada, suivant son entente avec M. Li, peut étudier la proposition de Cerberus s'il juge finalement qu'elle est « supérieure ». Dans ce cas, le transporteur devrait verser un dédit de 19,5 millions \$ à M. Li et à Trinity.

Selon M^{me} Sachs, Cerberus devra pour cela s'engager à long terme en faveur d'Air Canada, promettre de ne pas démanteler la compagnie et renoncer à octroyer 1,0% du capital-actions du transporteur à Robert Milton et Calin Rovinescu, respectivement président et vice-président responsable de la restructuration.

« Peut-être le conseil ne juge-t-il pas ces éléments spectaculaires mais je pense qu'ils le sont », a poursuivi la syndicaliste.

INQUIETS

Pour sa part, Gary Fane, du syndicat des Travailleurs canadiens de l'auto (TCA), où cotisent 9600 employés des billetteries et réservations, estime qu'il importe peu à ce syndicat qu'une offre l'emporte plutôt qu'une autre. Selon M. Fane, les deux groupes ont jusqu'ici affirmé la même chose et les deux prévoient maintenir l'actuelle équipe de direction.

« En fait, nous sommes plutôt inquiets pour la survie à long terme car nous ne voyons pas la compagnie être dirigée plus judicieusement », a ainsi analysé M. Fane.

COMMIS AUX VENTES DE PIÈCES

(3 postes à combler)

Nous figurons parmi les plus grands distributeurs de pièces automobiles et de camions de la région de Québec. Nous sommes en pleine expansion et cherchons à combler des postes de notre équipe interne.

Pour compléter ces postes, les qualifications requises sont :

- Expérience minimale comme commis aux ventes de pièces
- Capacité à travailler en équipe
- Dynamique et courtois

Vous pourrez compter sur :

- Une équipe dynamique
- Un plan de rémunération compétitif
- Un plan d'avantages sociaux complet comprenant bonification au rendement, assurance-groupe et REER collectif
- Programme de formation continue en entreprise

Si le défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre C.V. à :



GROUPE Du-So
À l'attention de M. Georges Dussault
377, rue Dupuy
Québec (Québec) G1L 1P2
Ou communiquez
entre 9 h et 11 h, au 626-5276 ou 1 (800) 463-4394

BOMBARDIER

Suite de la C 1

L'appareil de 70 places a été remis au transporteur Comair, du réseau Delta Connection.

Le pdg d'Air Canada, Robert Milton, a récemment indiqué lors d'un passage à Tokyo que le transporteur va commander 105 jets régionaux d'ici les Fêtes, dans le cadre d'une mégacommande orchestrée par quatre transporteurs aériens.

M. Milton a précisé qu'Air Canada, qui s'est placée sous la protection de la Loi sur les faillites le 1^{er} avril dernier, avait déjà arrêté ses choix mais que les formalités administratives n'étaient pas encore finalisées. M. Milton avait par ailleurs mentionné qu'il était fort possible que la commande soit divisée entre plusieurs constructeurs.

Bombardier conçoit des appareils de 50, 70 et 86 sièges, alors qu'Air Canada a laissé savoir qu'elle recherchait des avions pouvant transporter entre 50 et 100 passagers.

« Si Air Canada désire un jet de 100 sièges, il faudra qu'elle le commande auprès d'un des trois autres fabricants », a dit Pierre Beaudoin en faisant référence à Boeing, Airbus et Embraer.

La direction de Bombardier étudie la possibilité de fabriquer éventuellement un jet de 100 sièges ou plus, mais une décision en ce sens ne sera vraisemblablement pas prise avant encore un an.

Le titre de Bombardier a par ailleurs connu une autre journée difficile en Bourse, hier. La valeur des actions a reculé de 12 ¢ pour terminer la journée à 4,90 \$ à la Bourse de Toronto.

La
commande
pourrait
être
divisée

DOW

Suite de la C 1

M. Leitaio indique que le taux obligataire cinq ans est actuellement de 3,25 % aux États-Unis et pourrait passer à 4-4,25 % en 2004. Au Canada, il se situe à 4,10 % et pourrait grimper à 4,5-4,6 %.

PERSPECTIVES BOURSIÈRES

En Bourse, dans les heures précédant la décision de la banque centrale, l'indice Dow Jones a temporairement franchi la barre des 10 000 points. Le baromètre le plus en vue de la planète a ensuite reculé pour finalement fermer à 9923 points, en baisse de 41 points.

Malgré une progression de 8,2 % du PIB américain au troisième trimestre, et les commentaires encourageants de la FED sur l'état de l'économie, les experts semblent douter que la poussée puisse se poursuivre, du moins à court terme.

« L'indice a grimpé trop haut, trop vite. Le marché escompte déjà les bonnes nouvelles à venir », croit Vincent Delisle, stratège chez Valeurs mobilières Desjardins. Le marché américain n'est plus qu'à 5-6 % des cibles de l'expert pour la fin de l'année prochaine. « La vigueur économique sera là, et son impact sur les profits des sociétés aussi, mais des taux plus élevés risquent de venir comprimer les multiples », explique-t-il.

M. Gignac ne croit pas le marché surévalué, mais estime qu'il devrait prochainement entrer dans une période de consolidation. Il s'attend à ce que le Dow Jones évolue dans une fourchette de 9500 à 10200.

CARRIÈRES

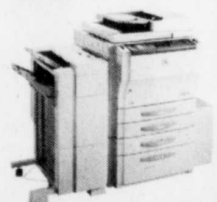
REPRÉSENTANT(E) ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

KONICA MINOLTA est un chef de file dans le domaine du photocopieur. Nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) pour développer une clientèle commerciale en plus de maintenir une clientèle déjà existante.

Le salaire et les commissions seront établis selon l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention:

Annie Boutot
Téléphone : (418) 687-5585
Courriel : annie.boutot@bt.konicaminolta.ca



VERREAULT

Suite de la C 1

J'ai appris que la soumission de MIL Davie et la nôtre étaient au même prix. Or, c'est moi, pas le gouvernement du Québec, qui assume les pertes dans notre chantier, lorsqu'il y en a.»

Un prix similaire, entre deux chantiers concurrents, est plutôt rare dans le monde maritime, estime-t-elle.

M^{me} Verreault y voit un désaveu des grands principes de développement régional. « Je me pose de plus en plus de questions sur le langage du gouvernement face aux régions. Il y a visiblement de plus en plus loin de la coupe aux lèvres. Si le gouvernement veut que je ferme le chantier, qu'il me le dise, au lieu de nous faire mourir à petit feu. Réveillez-moi quelqu'un ! »

La présidente du Groupe Maritime affirme que la perte de ce contrat aura un impact majeur. « La période est plutôt tranquille et près de 350 travailleurs pourraient se retrouver au chômage. Est-ce ça que le gouvernement veut ? Il supporte financièrement ma compétition alors que je dois me battre constamment pour décrocher des contrats. C'est abracadabrants ! Je ne sais plus quoi faire. »

La transformation du M.T. Arca aurait fourni du travail à 80 personnes, durant près de trois mois.

Chez Shell Canada, Sonia Larin confirme que le contrat avait été accordé à la MIL Davie, lundi soir. « C'est un comité qui a retenu la candidature du chantier, parmi cinq soumissionnaires. Il s'agit d'une décision privée et je ne peux commenter les motifs qui entourent ce choix. Nous comprenons toutefois que des gens soient déçus. »

Les soumissionnaires ont été informés de la décision hier avant-midi.

Au cabinet du ministre du Développement économique et régional, Michel Rochette refuse de commenter la situation. « Nous avons très peu d'informations sur ce contrat. Toutefois, il est exact de dire que, pour le Mid-night Express, le chantier bénéficie d'une aide accordée par le précédent gouvernement. »

L'aide consentie est évaluée à 75 millions \$, soit une garantie d'exécution de 40 millions \$, une marge de crédit de 20 millions \$ et des crédits d'impôt pour la construction navale de 15 millions \$, le tout pour un contrat évalué à 57 millions \$.

Le M.T. Arca est un pétrolier utilisé sur le fleuve Saint-Laurent, dans les régions de Montréal et de Sorel.

FONDS

Suite de la C 1

du genre ont, aux États-Unis notamment, été présentées contre des sociétés telles que Charles Schwab, Bank of America et Bank One. Au Canada, il est toutefois beaucoup plus difficile de procéder à une transaction tardive. Approximativement 80 % des transactions de l'industrie doivent être effectuées par Fundserv, une société détenue par les plus importantes sociétés de fonds du pays. Or, Fundserv n'accepte pas de transactions après 16h.

Le *market timing*, ou synchronisation de marché, est quant à lui un processus où de larges détenteurs d'unités font voyager à plusieurs reprises leurs capitaux entre différents fonds, et ce, sur une courte période. Même si la pratique n'est pas en soit illégale, les procureurs américains allèguent que les gestionnaires de fonds violent en ce faisant leur devoir de fiduciaire. Les mouvements de fonds ont en effet pour conséquence de générer des frais de transactions qui doivent être absorbés par les plus petits détenteurs d'unités.

Ici encore, toutefois, le phénomène est sans doute moins répandu au Canada. La plupart des grandes firmes ont en effet en place des politiques de découragement de ce type d'activité. Les pénalités peuvent atteindre jusqu'à 2 % de la somme transigée.

Celle par
qui le
scandale
est arrivé

■ WASHINGTON (AFP) — Elle a 47 ans, s'appelle Noreen Harrington, c'est un vétéran de Wall Street et l'un de ses coups de téléphone a jeté l'opprobre sur les pratiques illégales ou indéliques des *mutual funds*, ces fonds d'investissement gérant 7000 milliards \$, révélait la presse américaine hier.

Après plusieurs essais infructueux — elle était tombée sur un répondeur — Noreen Harrington a réussi, en mai, à joindre les services du ministre de la Justice de l'État de New York, Eliot Spitzer rapporte la *Wall Street Journal*.

Elle lui a alors raconté avoir entendu à plusieurs reprises des courtiers géant de l'argent pour un *hedge fund* — un fonds d'investissements pour personnes aisées et souvent plus risqués qu'un fonds traditionnel — se vanter de pouvoir faire des transactions avec les *mutual funds* bien après l'heure de la clôture de la Bourse, raconte pour sa part la *New York Times*.

ERRATUM

Dans l'annonce parue les 6 et 9 décembre 2003, il aurait fallu lire que les taxes, le transport et la préparation sont en sus du prix mentionné. Veuillez nous excuser pour tout inconvenient.

Boulevard Lexus Toyota
120 Marais, Québec

Erratum

Notre publicité parue le 8 décembre dernier comportait une inexactitude relative aux frais inclus dans la location d'une Civic Edition Spéciale. Seuls les frais de transport et de préparation (P.D.I.) sont inclus dans la location. Veuillez nous excuser des inconvenients que cette erreur a pu vous causer.

L'Association des concessionnaires
Honda du Québec

CÉLÉBRER LA RÉUSSITE

L'édition 2004 du concours
LES PLÉIADES - PRIX D'EXCELLENCE

souhaite reconnaître et souligner les efforts de nos entrepreneurs et de nos gens d'affaires. Avec ses 11 différentes catégories, il y en a certainement une pour votre entreprise ou pour votre organisation.

ILS ONT RÉUSSI...



Brigitte Faucher,
propriétaire,
AnimOphoto
& Les Pattes
du Bonheur
Lauréate du prix
« L'Autonome »
2003



Mario Demers,
président,
OMNIKIN inc.
Lauréat des prix
« Le Stratégique »
et « Le Conquérant »
2003

« Tout le monde a une réussite à célébrer. J'ai participé... j'ai gagné... et j'ai célébré. Faites-vous plaisir et partagez ces grands moments en vous inscrivant ! »

« Notre participation nous a permis de nous faire connaître et de nous rapprocher des gens d'affaires de la Rive-Sud. Cette seule retombee en valait la peine ! »

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT !

Les règlements détaillés, les conditions complètes du concours, de même que le formulaire d'inscription simplifié sont disponibles à la Chambre de commerce de Lévis au 837-3411, poste 17 ou sur le site Web au www.cclevis.ca

Date limite de participation :
6 février 2004

Une présentation de



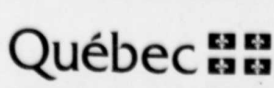
La Chambre
de commerce de Lévis

Partenaires majeurs

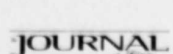
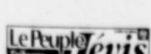


Canada

Partenaires médias



LE SOLEIL



4 ET 5 FÉVRIER 2004
500 personnes au
Palais des congrès de Montréal

La BOULE
DE CRISTAL
du CRIM



CRIM



La sécurité alimentaire sera étudiée de fond en comble

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec seront passés à la loupe à compter de février prochain. L'inspection, la traçabilité et l'étiquetage des produits alimentaires serviront de toile de fond aux discussions qui auront lieu dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La présidente de la Commission, M^{me} Fatima Houda-Pepin, et le vice-président, M. Normand Jutras, ont levé le voile, hier, sur un document de consultation qui alimentera les travaux de la Commission à compter du 3 février 2004. Le rapport final est attendu en juin 2004.

Consommateurs, organismes, intervenants du milieu alimentaire et experts en sécurité alimentaire ont jusqu'au 23 janvier pour soumettre leur mémoire. De plus, les consommateurs pourront faire connaître

leur point de vue par l'entremise d'Internet.

M^{me} Houda-Pepin et M. Jutras expliquent que rien ne sera laissé en plan. Tout le système alimentaire québécois, « de la ferme à la table », sera étudié à fond. Même l'alimentation destinée aux animaux et le système d'inspection dans les restaurants n'échapperont pas aux discussions.

Le document de consultation d'une soixantaine de pages « ne prétend pas, selon M^{me} Houda-Pepin, à l'exclusivité ». Pour la présidente de la Commis-

sion, il s'agit avant tout d'un outil de travail. Ce document adopté à l'unanimité par les membres de la commission parlementaire emprunte la voie de la neutralité et ne prend pas position sur des sujets très controversés comme les OGM.

DES QUESTIONS

Il soulève une vingtaine de questions auxquelles les intervenants sont invités à répondre. Les dirigeants de la Commission ne ferment pas la porte à d'autres avenues. « Les consommateurs et les groupes intéressés, de préciser M^{me} Houda-Pepin, peuvent nous soumettre d'autres enjeux. Nous sommes ouverts à cela. »

Dans tout ce brassage d'idées, on n'oublie pas que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou la maladie de la vache folle, sera omniprésente lors de l'analyse des enjeux. Mais, c'est surtout les discussions

portant sur les organismes modifiés génétiquement qui risquent fort d'attiser les passions.

Par ailleurs, le document constate que si la confiance des consommateurs peut paraître solide, un seul cas d'intoxication pourrait suffire à miner cette confiance qui demeure somme toute fragile. « La crise de la vache folle de l'été 2003, retient le document, en est un bel exemple. »

LACUNES ET RÉUSSITES

Par le passé, des experts en sécurité alimentaire ont relevé certaines lacunes dans le système québécois. Ils estiment que la principale faiblesse repose sur une gestion de la perception du risque absente ou peu crédible particulièrement en ce qui a trait aux aliments transgéniques et aux aliments à valeur ajoutée.

En plus de l'étiquetage et du bioterrorisme, la traçabilité fera l'objet

d'une analyse serrée. Ce système permet, dans toute la chaîne bioalimentaire, de faire le lien entre l'origine des produits et les produits finis.

Dans tout ce remue-ménages, on n'oublie pas que le Québec est devenu un joueur important dans le secteur agroalimentaire. Le document met en lumière que le Québec importe des produits alimentaires provenant de plus de 150 pays et qu'il en exporte également dans autant de pays.

En 10 ans, de 1991 à 2001, la valeur des exportations québécoises a fait un bond de 186 % pour atteindre plus de 3,3 milliards \$. Au cours de la même période, la valeur des importations a grimpé de 67 % pour se situer à 2,9 milliards \$.

Le document peut être consulté à l'adresse Internet <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/capa/index.sht>

Le Québec est insatisfait de l'entente sur le bois d'œuvre

MARTIN OUELLET
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec est « insatisfait » de l'entente de principe canado-américaine sur le bois d'œuvre intervenue en fin de semaine à Washington, mais hésite encore à recommander son rejet.

« On va continuer d'évaluer la situation », a indiqué le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, hier, à l'Assemblée nationale. « D'ici la fin de la semaine, on sera en mesure de prendre une position. »

Il reste encore plusieurs données à comparer, a poursuivi le ministre, qui a tout de même fait part au ministre fédéral Pierre Pettigrew de « l'insatisfaction du Québec, tant à l'égard de l'entente globale qu'à l'égard du partage des quotas qui défavorisent le Québec ».

En vertu de l'entente de principe, les exportations de bois d'œuvre canadien aux États-Unis seraient libérées de tout droit tarifaire, à condition qu'elles se limitent à une part du marché américain de 31,5 %.

Minées par des droits compensatoires de 27 % imposés par les États-Unis depuis 18 mois, les entreprises canadiennes occupent encore 34 % du marché américain.

L'accord prévoit en outre une formule de partage presque à parts égales entre les entreprises américaines et canadiennes de la caisse provenant des droits tarifaires, une somme totalisant 1,7 milliard \$.

Jusqu'à maintenant, seule la compagnie Abitibi-Consolidated s'est déclarée satisfaite de l'entente, y voyant un compromis tout à fait acceptable, susceptible de ramener la stabilité dans l'industrie après des décennies de contentieux.

De leur côté, Domtar et Tembec ont exprimé un avis tout à fait contraire. Les deux entreprises ont dénoncé sans réserve l'accord, soutenant qu'il s'agit d'une mauvaise affaire pour le Québec et une entrave au libre-échange. Elles demandent donc au Canada de retourner à la table des discussions pour tenter d'arracher une entente à « la hauteur des sacrifices consentis par l'industrie », a souligné le président et chef de la direction de Domtar, Raymond Royer.

Qui plus est, certains analystes jugent que le Canada aurait intérêt à attendre les décisions des instances lé-

gales (OMC, ALENA) qui lui ont toujours été favorables dans le dossier du bois d'œuvre.

Soupçonnant le gouvernement fédéral d'avoir conclu une entente à rabais, dans le but d'améliorer ses relations

avec Washington, le Parti québécois s'est joint au mouvement d'opposition, hier. « Est-ce que le ministre des Ressources naturelles peut nous garantir qu'il défendra les intérêts du Québec dans ce dossier et qu'il ne cherchera

pas à aider Ottawa à rétablir ses relations avec les États-Unis, au détriment des industries forestières du Québec et de ses travailleurs? », a demandé la députée péquiste de Matapédia, Danielle Doyer, en Chambre.

« On ne laissera jamais passer une entente défavorable au Québec, a rétorqué le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad. On va défendre les intérêts du Québec jusqu'au bout. »

La réussite

en affaires

UNE PRÉSENTATION DES PARTENAIRES SUIVANTS :

Métro Gagnon Une réussite dans un marché des plus compétitifs

COORDONNATRICE : Francine Lortie, Événements Corporatifs

Le 17 décembre prochain, un nouveau Métro Gagnon de 35 000 pieds carrés ouvrira ses portes dans la pyramide du Centre Innovation, au 2360, chemin Sainte-Foy. Pour l'entreprise de plus de 30 ans, ce 15^e supermarché constitue en quelque sorte un retour aux sources, puisque c'est dans ce secteur, plus précisément au Parc Samuel-Holland, qu'a été fondée par M. Aimé Gagnon la toute première épicerie, qui n'existe plus de nos jours.

« Notre objectif est de mieux couvrir ce territoire, où on ne trouvait que des épiceries de petites surfaces », affirme le président, Denys Falardeau, ce fils d'épicier qui a été engagé comme gérant par M. Gagnon en 1972 avant de devenir son associé.

Aujourd'hui, l'entreprise que dirige M. Falardeau depuis la mort du fondateur, en 1990, compte 15 supermarchés totalisant 330 000 pieds carrés et déclare un chiffre d'affaires de 165 millions \$ par année. Au total, plus de 1000 employés desservent une clientèle qui s'étend jusqu'à Thetford Mines, Black Lake et Trois-Rivières. En fait, Métro Gagnon est l'entreprise qui possède le plus de supermarchés dans toute la bannière Métro, la seule chaîne d'alimentation québécoise cotée en bourse, qui compte 225 succursales au Québec et en Ontario.

UN SUPERMARCHÉ UNIQUE EN SON GENRE

De par sa forme pyramidale, le nouveau Métro Gagnon du Centre Innovation est loin de l'image traditionnelle qu'on se fait d'un supermarché. « En raison du grand puits de lumière qui occupe le centre de la pyramide, la configuration intérieure est en forme de « U », explique M. Falardeau. Les clients n'auront toutefois aucun mal à s'y retrouver. »

Autre fait inusité pour un supermarché est qu'il se trouve au deuxième étage de l'édifice.

JUSTE À TEMPS POUR NOËL

Les produits du terroir et la vaste sélection de bières d'importation et de micro-brasseries québécoises en feront le centre d'approvisionnement par excellence pour toutes les réceptions du temps des fêtes. « La poissonnerie vaudra à elle seule le détour », promet le propriétaire. « Nous avons aussi des produits biologiques », ajoute M. Falardeau, souhaitant ainsi répondre aux besoins de la clientèle étudiante, très nombreuse dans le secteur avec la

METRO Gagnon

au coeur des gens d'ici !



De gauche à droite, le président de Métro Gagnon, M. Denys Falardeau, et son bras droit Justin Lemay, vice-président finances.

présence de l'université, de deux cégeps et d'un collège.

Cette conscience de l'évolution constante des exigences de la clientèle est sans doute un des secrets de la longévité de Métro Gagnon, qui s'assure que ses employés restent toujours à l'affût des dernières tendances en s'inscrivant aux cours qu'elle met à leur disposition. L'entreprise fait également subir une cure de rajeunissement régulière à ses supermarchés, de manière à ce qu'ils demeurent des environnements invitants avec des allées larges et des étalages colorés remplis de produits frais et de mets préparés pour accommoder les clients qui mènent une vie active.

LA DIRECTION S'AGRANDIT

Actionnaire unique de Métro Gagnon, Denys Falardeau a commencé à céder des parts à son bras droit, Justin Lemay, qui occupe le poste de vice-président des finances de l'entreprise, et à son frère cadet, Alain, directeur des opérations. Au mois d'août dernier, M. Falardeau confiait le poste de directeur général de Métro Gagnon

à Richard Cantin, nouvellement engagé pour remplir ces fonctions.

UNE GRANDE IMPLICATION DANS SON MILIEU

Soucieux de s'impliquer socialement et de venir en aide aux plus démunis, Métro Gagnon appoient leur généreuse contribution à plusieurs organismes charitables chaque année. Quelques associations sportives locales et régionales bénéficient également de leur engagement communautaire.

Il est fort à parier que Métro Gagnon, qui est un des partenaires majeurs du Carnaval de Québec, poursuivra son expansion au cours des prochaines années. Un des projets à court terme de l'entreprise est la refonte de son site Internet (www.metrogagnon.qc.ca). Vous y trouverez présentement des fiches de recettes, des conseils santé, des coupons échangeables dans les supermarchés Métro Gagnon ainsi qu'un lien vers le site de la bannière.

Boulevard
LEXUS TOYOTA

Côté Larouche
marketing & communication performante
Québec • Chicago

POLE Québec
Chaudière-Appalaches
Emergence

FASKEN MARTINEAU

fso
Faculté des sciences et de l'administration

le groupe
KWA
Gestion de carrière

MALLETTE

PREVERCO
PLANSIÈRES D'AVANT-GARDE

PROMUTUEL
Promutuel Dorchester
Promutuel Lévisienne-Orléans
Promutuel Portneuf-Champlain

RBC Banque Royale

NOURCY

Traiteur officiel de
La réussite en affaires

AVEC LA COLLABORATION DU JOURNAL

LE SOLEIL

RBC croit que les Canadiens pourront se réorienter vers les actions

■ TORONTO — Un rapport des services économiques de RBC soutient que la conjoncture sera mûre au Canada au cours de la prochaine année pour réorienter les portefeuilles de placement vers les actions. Les Canadiens n'osent pas trop s'aventurer sur les marchés boursiers, par les temps qui courent, alors que les Américains y plongent tête première. Le rapport relève que les Canadiens restent des vendeurs nets de parts de fonds d'actions. Ils ont vendu pour 3,1 milliards \$ de titres entre mars et octobre de cette année, selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Cela contraste vivement avec les États-Unis, où les épargnants en ont acheté pour 141 milliards \$, selon le Investment Company Institute. D'après le document, l'argent est toutefois disponible, puisque les avoirs en comptes de chèques et d'épargne, en fonds du marché monétaire et en liquide s'élevaient à près de 43 % du revenu disponible, contre 37 % en 2000, ce qui constitue un niveau record de liquidité des ménages. (PC)

Sièges sociaux à Montréal: il y a un problème

Le président de la Chambre de commerce s'inquiète du déclin

HÉLÈNE BARIL
La Presse

■ MONTRÉAL — Entre 1999 et 2002, le nombre d'employés dans les sièges sociaux situés à Montréal a diminué de 6,8%, alors que l'effectif des sièges sociaux de Toronto a augmenté de 9% pendant la même période.

Le nombre et l'effectif des sièges sociaux sont à la hausse au Canada, et les centres de décisions restent concentrés dans les villes de Toronto et Montréal, a constaté une étude de Statistique Canada. L'étude révèle toutefois que la métropole du Québec a moins de sièges sociaux et moins d'emplois qui y sont reliés qu'en 1999, ce qui ne surprend personne parmi ceux qui suivent de près l'évolution économique de Montréal.

« Il faut faire face à la réalité, il y a un problème », a commenté hier le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Benoît Labonté. L'an dernier, rappelle-t-il, Montréal a été classée au dernier rang des villes nord-américaines pour le produit intérieur brut per capita, c'est-à-dire 26^e sur 26.

PERFORMANCE

« C'est lié à notre performance économique globale, qui n'est pas réjouissante », estime Benoît Labonté. Il y a

eu du rattrapage en matière d'emplois, reconnaît-il, mais il y a encore beaucoup à faire sur le plan fiscal et réglementaire.

Selon lui, il est urgent d'améliorer l'environnement économique de Montréal, pour rendre la ville plus intéressante pour les nouvelles entreprises. « Ça ne servirait à rien de partir à la chasse aux sièges sociaux existants », estime le président de la Chambre de commerce. Ce qu'il faut, c'est d'attirer de nouvelles activités, dit-il.

C'est probablement ce qui se passe dans les villes moins importantes qui ont augmenté le nombre de leurs sièges sociaux au cours des dernières années.

À QUÉBEC

C'est ainsi que Calgary a dépassé Vancouver et est devenu la troisième ville canadienne pour le nombre d'employés dans les sièges sociaux. Avec 96 sièges sociaux contre 584 à Montréal, Québec reste encore loin dans la

liste mais l'emploi dans les sièges sociaux de la capitale a augmenté de 45% entre 1999 et 2002.

Le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain croit que la présence des sièges sociaux est un atout important pour une ville. « Quand on a plusieurs centres de décisions, ce sont des réseaux qui se touchent et qui augmentent l'attrait d'une ville pour les entreprises », dit-il.

L'économiste Pierre-Paul Proulx, qui s'intéresse depuis longtemps aux centres de décisions, estime que l'avantage des plus grandes villes est en train de diminuer. Lorsqu'il est temps de choisir une ville pour établir un siège social, d'autres facteurs comme la spécialisation entre en ligne de compte, explique-t-il. C'est ainsi qu'une entreprise choisira une ville de moindre importance où il y a une concentration de chercheurs qui l'intéresse, par exemple, plutôt que la plus grande agglomération.

SEAGRAM ET TÉLÉGLOBE

Chez Montréal International, l'étude de Statistique Canada n'a surpris per-

sonne non plus. L'organisme, qui s'occupe de faire la promotion de la ville, travaille déjà depuis quelques années à renverser la vapeur, a fait savoir Harold Beaudin, vice-président et économiste.

M. Beaudin rappelle que pendant la période examinée par Statistique Canada, Montréal a perdu deux gros canons, soit Seagram, vendue à Vivendi Universal et Téléglobe, qui a été rachetée par BCE.

PROFIL

Montréal International rendra public sous peu un profil des entreprises étrangères présentes à Montréal. Cette étude s'ajoutera aux autres outils de l'organisme, dont un Top 500 des entreprises montréalaises, qui permet de suivre leur évolution.

L'organisme prépare aussi un plan d'action à partir des résultats d'une étude sur les facteurs qui influencent le choix d'emplacement des centres de décisions. « Montréal a des avantages en ce qui regarde la recherche-développement et le secteur manufacturier, dit Harold Beaudin. Il faut bâtir sur les forces et tenter de corriger les faiblesses. »

Theratechnologies: le titre pique du nez

■ MONTRÉAL — Le titre de la biopharmaceutique montréalaise Theratechnologies a chuté de 26% en Bourse, hier, après que les dirigeants eurent dévoilé des résultats décevants au terme des essais cliniques de phase II pour sa molécule ThGRF. La valeur des actions de l'entreprise a touché un creux de 3,10\$ pendant la journée d'hier, pour finalement clôturer en baisse de 1,17\$ à 3,37\$ à la Bourse de Toronto. Le volume de transactions sur le titre s'est enflammé aussitôt que la direction de Theratechnologies a fait savoir que sa molécule ThGRF n'avait pas démontré une amélioration de la récupération fonctionnelle suivant une chirurgie pour une fracture de la hanche chez les personnes âgées. « Nous sommes clairement déçus des résultats », a commenté Thierry Aribat, vice-président et chef de la direction scientifique de Theratechnologies, en ajoutant que les résultats amènent la compagnie à conclure que la détresse métabolique intense et aiguë qui suit une chirurgie pour une fracture de la hanche nécessite une autre approche. Le pdg de l'entreprise, Luc Tanguay, a toutefois indiqué que ces résultats ne modifieront pas les plans de la société. « Les résultats de notre étude sur la lipodystrophie liée au VIH devraient être rendus publics vers la fin du premier trimestre de l'année prochaine. » (PC)

Les petites villes sont de plus en plus considérées

Un plan d'action est en préparation

IMPRESSIIONNEZ LA VISITE.

À LA LOCATION
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
SUR LES TOYOTA 2004 EN STOCK



2004 CAMRY LE
299\$

par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 099\$
Option 0\$ comptant
également disponible à la location

À partir de
24 800\$*

Équipement de série CAMRY LE 2004:

- Moteur de 2,4 litres, 16 soupapes, VTI-1, 157 ch, ULEV
- Transmission automatique
- Système audio 6 haut-parleurs avec lecteur CD
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée
- Groupe électrique
- Système d'accueil sans clé



Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.toyota.ca



Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) neufs en stock. Première mensualité de 343,92\$, taxes incluses, pour des termes de location de 48 mois, exigible au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10¢ du kilomètre excédentaire. Aussi, offre de 0\$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Toyota 2004 neufs en stock à la location. Immatriculation, assurances et taxes en sus. * PDSF pour les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 décembre 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

MATAPÉDIA, GASPÉSIE ET LES ÎLES

D'excellentes occasions pour l'agriculture bio

HENRI MICHAUD ET GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ AMQUI — La vallée de la Matapédia, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine disposent de terres agricoles en friche qui ne demandent qu'à être exploitées. Et ces vastes espaces abandonnés pourraient obtenir une certification biologique plus rapidement que les fermes déjà en exploitation.

« Nous avons entrepris une étude sur ce sujet, indique le directeur du Comité local de développement, Martin Dumoulin. Pour l'instant, nous effectuons un travail de bureau et nous irons sur le terrain plus tard cette année. »

Cette étude devrait permettre d'identifier des terres abandonnées mais encore cultivables. « Ces terres se prêtent bien à une certification biologique rapide. Elles n'ont pas reçu d'engrais et de pesticides depuis quelques années. »

Pour sensibiliser les agriculteurs matapédiens à la production biologique, le CLD et la SADC tenaient récemment un deuxième colloque sur ce volet de l'agriculture. La rencontre a réuni 138 participants.

Mélanie Laprise et Gaston Bélanger des « Jardins naturellement Bio senc » d'Amqui ont pris part au colloque et y ont prononcé une conférence.

« L'agriculture biologique est plus facile. Elle nous permet un niveau d'endettement moins élevé et plus de temps pour les activités familiales. De plus, les marchés locaux offrent un bon potentiel de croissance, pour plus d'une ferme maraîchère. »

« Faire de l'agriculture biologique en région, c'est possible, affirment Nathalie Couturier et Régis Dionne de la Ferme Dîrenat d'Amqui. Nous avons constaté un meilleur rendement à l'hectare et nos coûts de vétérinaire ont baissé. »

Lawrence Andrès, un Ontarien d'adoption qui possède une ferme laitière biologique depuis 30 ans, craint

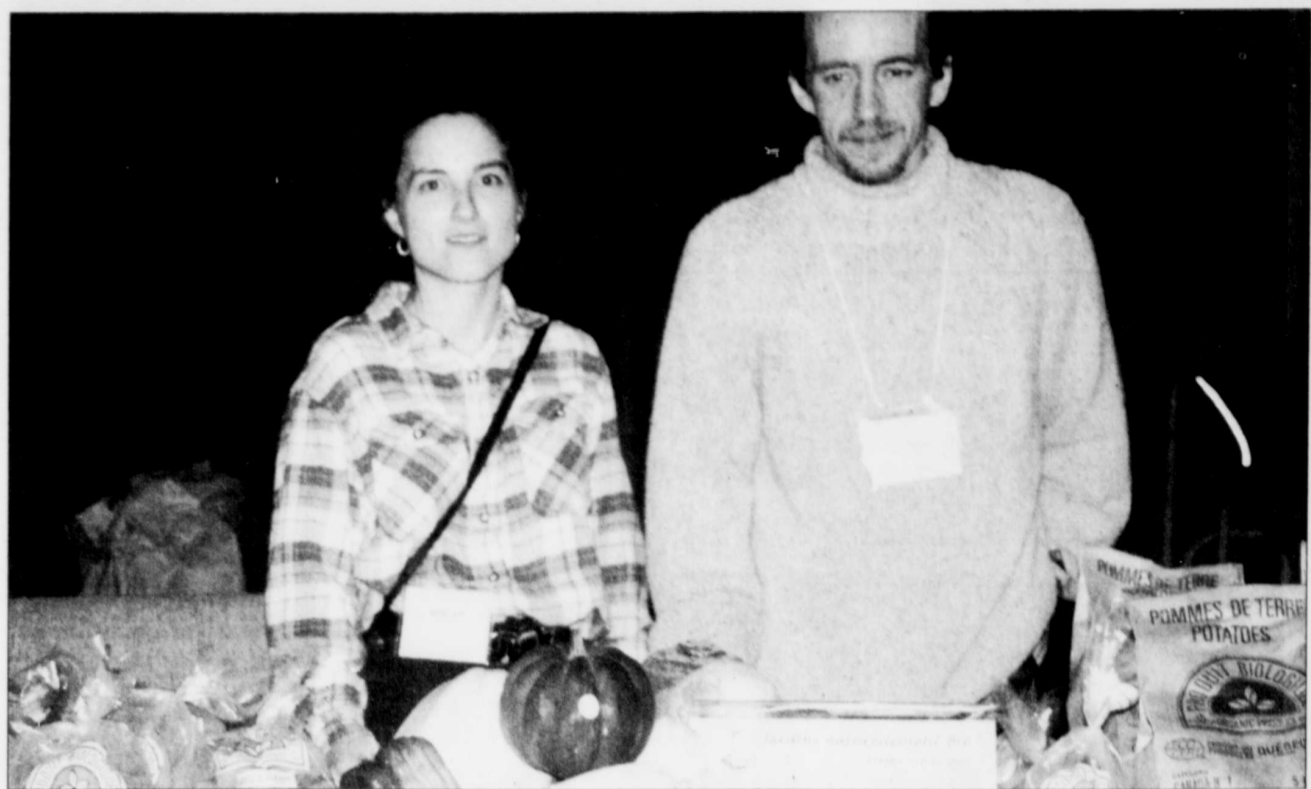
toutefois un développement industriel de l'agriculture biologique. « Des sommes et des intérêts commerciaux importants sont en jeu. Il faut être très prudents et se concentrer sur des marchés régionaux. »

EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES

La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine constituent la région possédant le meilleur potentiel de développement d'agriculture biologique au Québec, en raison de son isolement qui la soustrait plus facilement au risque de pollinisation croisée, estime Pierre Audet, un homme qui compte près de 25 ans d'expérience en agriculture biologique, et qui préside depuis 10 ans la Fédération québécoise d'agriculture biologique.

Lors d'un récent passage en Gaspésie, M. Gaudet a identifié quelques régions ayant les atouts pour réussir en agriculture biologique. La péninsule vient en tête de liste en raison d'un avantage souvent perçu comme un obstacle dans d'autres domaines, son isolement. L'Abitibi-Témiscamingue, peut-être le Lac-Saint-Jean, et la vallée de la Matapédia, à cheval sur la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, sont les autres régions susceptibles de percer.

« Dans les régions un peu isolées, espacées de l'agriculture industrielle caractérisée par des plantes modifiées génétiquement comme le maïs et le soja, le risque de pollinisation croisée disparaît. En Gaspésie, des terres dégradées, compactées, où il y a culture



Mélanie Laprise et Gaston Bélanger ne voient que des avantages à l'agriculture biologique.

sur culture depuis 30 ans, où il y a une forte érosion, où le taux de phosphore est très élevé, il n'y en a pratiquement pas », note M. Gaudet.

Le climat un peu plus frais de la Gaspésie présente aussi des avantages.

Lors du récent colloque sur l'agriculture biologique de Carleton, l'objectif de faire passer de 15 à 30 le nombre de producteurs d'ici un an a été évoqué. « De 15 à 30? Ils se trompent, ça passera de 15 à 50; il y a le potentiel pour faire ça, pas de problème. Il y a un an, il manquait l'esprit d'entrepreneuriat et des éléments de compétence. Plus maintenant », note M. Gaudet.

Des producteurs gaspésiens comme les Serres jardin nature, de New Richmond, écoulent surtout leurs produits,

des tomates dans ce cas, via une distribution nationale. D'autres, comme l'alliance entre le producteur de bœuf Symalex de Caplan, les Jardins Viridis (légumes) de Maria, de même que la Cigale et la fourmi (céréales et bagels), aussi de Maria, instaurent une ronde de distribution directement auprès des consommateurs. La demande excède généralement l'offre.

En 2003, le Bas-Saint-Laurent compte 90 entreprises ayant obtenu une certification biologique, soit 41 de plus qu'en 2002. Sept d'entre elles sont situées dans la Matapédia. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, 15 entreprises sont certifiées, une augmentation de six comparativement à 2002.

CRTC



AVIS PUBLIC DU CRTC Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. STORNOWAY COMMUNICATIONS LIMITED PARTNERSHIP demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise de programmation de télévision nationale spécialisée de catégorie 1 de langue anglaise connue sous le nom de Ichannel. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : 115, ch. Gordon Baker, 8ième étage, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 24 décembre 2003 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'informations: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2003-63.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ALERO 2003 GX

#31267 air climatisé, roues alliage, moteur Ecotec.

DÉCROCHEZ VOTRE VÉHICULE 10 000\$ DE RÉDUCTION

5 000\$ DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION 2 500\$ DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION 2 000\$ DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION

PDSF 24 035\$ Prix de vente 16 514\$

RABAIS 7 521\$

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212

Financement bancaire Rabais minimum Décretochez inclus

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCAIS
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
Locaux disponibles dans la ville de Québec/Lévis (Québec)

Référence : EE 516 000031

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) invite tout bailleur intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'un éventuel projet de location de locaux répondant aux critères suivants :

- Superficie :**
 - 1 372 m² d'aire utilisable pour des locaux à bureaux et laboratoires, dont une superficie minimale de 55 m² au niveau du rez-de-chaussée avec accès direct à l'extérieur
 - 35 places de stationnement sécuritaire (intérieur ou extérieur clôturé)
- Un immeuble situé dans les limites suivantes :**
 - Dans un rayon de cinq (5) kilomètres des ponts de Québec/Pierre-Laporte.
- Description :**
 - L'immeuble doit être bien desservi par un service de transport en commun pour répondre aux besoins de l'occupant. Seuls les immeubles à usage de bureaux/laboratoires seront considérés. L'immeuble doit être facile d'accès par des artères principales. Les locaux doivent être contigus, sur un même étage ou sur au plus trois étages contigus, sans obstacle, de préférence au rez-de-chaussée.
- Date d'occupation :**
 - Les locaux doivent être disponibles au moins dix (10) semaines avant la date d'entrée en vigueur du bail de manière à pouvoir les aménager pour la date d'occupation.
- Date d'entrée en vigueur et durée envisagée du bail éventuel :**
 - La durée du bail est de dix (10) ans, commençant le ou vers le 1^{er} avril 2005, suivie de deux (2) options de prolongation de cinq (5) années chacune.

Répondre par écrit :
Claude Malenfant
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Gare maritime Champlain
901, rue Cap-Diamant, bureau 250
Québec (Québec) G1K 4K1
Courriel : claudemalenfant@tpsgc.gc.ca
Télécopieur : (418) 649-2733

Les renseignements doivent être reçus au plus tard le 23 décembre 2003. Toute information présentée par un mandataire doit être accompagnée d'une autorisation du propriétaire du bien immobilier.

Pour information : Claude Malenfant
Téléphone : (418) 649-2738

Il ne s'agit ni d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.

La présente n'a pour but que d'obtenir des renseignements sur la disponibilité de locaux à louer. TPSGC ne sera obligé ni de demander des offres ni de louer des locaux. Pour ce besoin potentiel de locaux ou pour tout autre besoin semblable, TPSGC se réserve le droit de demander des offres directement à tout répondant à la présente DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS, ou à d'autres parties, ou encore de recourir à un appel d'offres.

Canada

Rendement garanti
ou
Rendement garanti.OBLIGATION À PRIME
DU CANADA

2,35% AN 1 2,75% AN 2 3,00% AN 3 4,00% AN 4 5,50% AN 5

ÉMISSION 36 : taux annuel composé de 3,51% au bout de 5 ans.
L'Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants.

ou

OBLIGATION D'ÉPARGNE
DU CANADA

1,65%
AN 1 - ÉMISSION 86

L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps.

- En vente jusqu'au 1^{er} janvier 2004*
- Les obligations sont garanties par le gouvernement du Canada

- Les obligations sont assorties des options REER et FERR
- Aucuns frais; 100 \$ suffisent pour commencer

- En vente à votre institution bancaire ou financière. Ou achetez-les directement au www.oec.gc.ca, ou encore par téléphone au 1 888 773-9999 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, heure de l'Est

Les porteurs d'obligations sont priés de noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2004, l'émission 17 de l'Obligation à prime du Canada portera les taux indiqués plus haut durant les 5 prochaines années. Les émissions 56, 62, 68, 74 et 80 de l'Obligation d'épargne du Canada porteront pour l'année prochaine le taux susmentionné.

Obligations d'épargne
du Canada

un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

*Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

La Fédérée en tête des coopératives pour le nombre d'employés

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Même si le Québec a inscrit 12 coopératives agricoles au palmarès des 50 plus importantes coop non financières canadiennes, il n'en reste pas moins que c'est la Saskatchewan qui trône en haut de la liste.

Ainsi, la Federated Co-operatives et la Saskatchewan Wheat Pool occupent respectivement la première et deuxième

place de la liste. Mais, le Québec ne fait pas pour autant figure de parent pauvre puisque la Coopérative fédérée

de Québec et Agropur se retrouvent dans le club restreint des quatre coopératives milliardaires.

Mais la Fédérée se retrouve au premier rang quant au nombre de personnes qui sont à son emploi. À la fin de 2002, elles étaient plus de 10 000 à travailler pour la coopérative québécoise. Il s'agit d'une hausse de 700 comparativement à l'année précédente.

La Federated, qui se spécialise dans les ventes en gros, de biens de consommation, dans la raffinerie de pétrole et des matériaux de construction a réalisé des ventes supérieures à 3,3 milliards \$ l'an dernier. La Wheat Pool, qui s'occupe de commercialisation de céréales et d'approvisionnement à ferme, présente une carte de ventes qui frôle les 2,8 milliards \$.

La coop québécoise dont le chiffre d'affaires atteint presque 2,5 milliards \$, puise ses revenus de la vente en gros, de l'approvisionnement à la ferme, du pétrole et de la transformation animale et de la volaille.

Agropur occupe toujours la quatrième place du palmarès canadien. Spécialisée dans les produits laitiers, cette coopérative a réalisé des ventes de plus de 1,8 milliard \$ l'an dernier.

Il faut descendre au 11^e rang pour retrouver une autre coopérative québécoise. Nutrinor, qui s'occupe de la vente de produits laitiers, d'approvisionnement à la ferme, de machinerie agricole et de pétrole, a perdu un rang comparativement à l'an 2001. L'an dernier, ses ventes ont atteint 264 millions \$.

La coopérative agricole Exceldor, avec un chiffre d'affaires qui côtoie les 239 millions \$, se retrouve au 13^e rang, soit le même que l'année précédente. Exceldor puise ses revenus dans la transformation de la volaille, des couvoirs et de ses abattoirs.

COOP INUIT

Agrinove, qui s'est récemment placée sous la protection de la Loi sur les

faillites, occupe le 17^e rang. Spécialisée dans le secteur laitier, elle a enregistré des ventes de 168 millions \$ l'an dernier.

C'est la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec qui a offert la meilleure performance en 2002. La coopérative qui s'occupe de la vente en gros, de biens de consommation, de pétrole et d'artisanat inuit au Nord du Québec est passée de la 40^e position en 2001 à la 37^e l'an dernier avec des ventes de 77 millions \$.

À l'opposée, c'est Purdel qui a enregistré la plus forte chute au palmarès. Après avoir occupé la 37^e position, elle a hérité l'an dernier de la 46^e place. Spécialisée dans les produits laitiers et dans l'approvisionnement à la ferme, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 55,8 millions \$, l'an dernier.

Les 50 meilleures coopératives non financières ont affiché en 2002 des revenus combinés de 18,2 milliards \$ et un actif totalisant 6,6 milliards \$. Elles comptent plus de 10 millions de membres et embauchent plus de 30 000 personnes à temps plein et 6700 autres à temps partiel.

C'est au Québec que l'on retrouve le plus grand nombre de coopératives non financières, soit 12 sur les 50 plus importantes. Trois provinces, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Ontario, possèdent chacune sept coopératives.

L'Alberta et le Manitoba en possèdent respectivement six et cinq. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ferment la marche avec chacune trois coopératives.



POUR FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE CAMELOTS, LE SOLEIL

contactez-nous au **686-3344**
ou sans frais pour les gens de l'extérieur
au **1 866 686-3344**.

VILLE DE QUÉBEC AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION Arrondissement Laurentien

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT R.V.Q. 535, RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1151-95 DE L'ANCIENNE VILLE DE CAP-ROUGE RELATIVEMENT AUX ZONES RC8, CB4 ET CA3

Lors d'une séance tenue le 1^{er} décembre 2003, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement R.V.Q. 535 Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1151-95 de l'ancienne Ville de Cap-Rouge relativement aux zones RC8, CB4 et CA3. Ce règlement modifie le Règlement de zonage numéro 1151-95 de l'ancienne Ville de Cap-Rouge afin d'agrandir les zones RC8 et CA3 à même la zone CB4 qui est supprimée. Les zones visées RC8, CA3 et CB4 sont approximativement situées de part et d'autre de la rue Provancher et des lots au sud de la rue Duchesnay.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 12 janvier 2004 à 19h30, au point de service situé au 1575, rue Turmel, L'ancienne-Lorette.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président du Conseil d'arrondissement, monsieur Marcel Coriveau, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement ainsi qu'une illustration des zones visées RC8, CA3 et CB4 peuvent être consultés au bureau de la greffière de la Ville, situé au 2, rue des Jardins, bureau 551, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et au Bureau d'arrondissement Laurentien situé au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Donné à Québec, ce 4 décembre 2003.

L'assistant-greffier de la Ville, René Damphousse, o.m.a.

Arrondissement Sainte-Foy-Sillery

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT R.V.Q. 332, ADOPTÉ LE 1^{er} DÉCEMBRE 2003, RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 3501 DE L'ANCIENNE VILLE DE SAINTE-FOY AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 2.2-2

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 juillet 2003 sur le premier projet de règlement R.V.Q. 332 Règlement modifiant le Règlement de zonage 3501 de l'ancienne Ville de Sainte-Foy afin d'agrandir la zone 2.2-2 à même une partie de la zone 2.2-5, le Conseil de la Ville a adopté un second projet de règlement.

Ce second projet de règlement R.V.Q. 332 contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones 2.2-2 et 2.2-5 et des zones contiguës à celles-ci, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de la disposition du second projet peuvent être obtenus au bureau de la greffière de la Ville, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

2. Description des zones visées

Les zones visées 2.2-2 et 2.2-5 sont situées entre le chemin Sainte-Foy, l'avenue McCartney et l'avenue Pie-XII.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la greffière de la Ville, 2, rue des Jardins, Québec, au plus tard le huitième (8^e) qui suit celui de la publication du présent avis ;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière de la Ville, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Si aucune demande valide n'est reçue, ce règlement n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement R.V.Q. 332 peut être consulté au bureau de la greffière de la Ville, situé au 2, rue des Jardins, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et une copie du résumé du second projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 4 décembre 2003.

L'assistant-greffier de la Ville, René Damphousse, o.m.a.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION Arrondissement La Cité Arrondissement Les Rivières Arrondissement Laurentien

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT R.V.Q. 548, RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 3501 DE L'ANCIENNE VILLE DE SAINTE-FOY CONCERNANT LES NOUVELLES ZONES 3.1-17 ET 3.1-18

Lors d'une séance tenue le 1^{er} décembre 2003, le Conseil de ville a adopté le premier projet de règlement R.V.Q. 548 Règlement modifiant le Règlement de zonage 3501 de l'ancienne Ville de Sainte-Foy concernant

les nouvelles zones 3.1-17 et 3.1-18. Ce règlement modifie le Règlement de zonage 3501 de l'ancienne Ville de Sainte-Foy, afin de diviser certaines zones qui se situent dans deux arrondissements, afin que celles-ci respectent les limites des arrondissements. La zone visée 3.1-10 est située dans les arrondissements Laurentien et Les Rivières près de l'autoroute Henri-IV et de la rue Einstein et la zone visée 3.1-3 est située dans les arrondissements Les Rivières et La Cité près des autoroutes du Vallon et Charest Ouest.

Des assemblées publiques de consultation auront lieu dans les arrondissements visés par ce projet de règlement :

Arrondissement	Date	Heure	Endroit
La Cité	Séance ordinaire du 20 janvier 2004	19h00	Salle Armand-Trottier 399, rue Saint-Joseph Est
Les Rivières	Séance ordinaire du 13 janvier 2004	19h00	233, boul. Pierre-Bertrand
Laurentien	Séance ordinaire du 12 janvier 2004	19h30	Point de service du 1575, rue Turmel

Lors de ces assemblées publiques de consultation, les présidents des Conseils d'arrondissement expliqueront le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière de la Ville, situé au 2, rue des Jardins, bureau 551, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et aux Bureaux d'arrondissement suivants :

Arrondissement	Endroit	Jour et heure
La Cité	399, rue Saint-Joseph Est	du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 ;
Les Rivières	233, boul. Pierre-Bertrand	du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
Laurentien	200, route de Fossambault	du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Donné à Québec, ce 8 décembre 2003.

L'assistant-greffier de la Ville, Me Pierre Angers, avocat

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION Arrondissement La Cité Arrondissement Les Rivières Arrondissement Limoilou Arrondissement La Haute-Saint-Charles

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT R.V.Q. 549, RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT VQZ-3 « SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME » DE L'ANCIENNE VILLE DE QUÉBEC CONCERNANT LES NOUVELLES ZONES 1155-113.07, 988-R-150.4, 14258-C-235.03, 14259-HP-265.41, 14260-HP-264.39, 14261-HP-266.06, 14262-C-231.11 ET 14263-HP-266.06

Lors d'une séance tenue le 1^{er} décembre 2003, le Conseil de ville a adopté le premier projet de règlement R.V.Q. 549 Règlement modifiant le Règlement VQZ-3 « Sur le zonage et l'urbanisme » de l'ancienne Ville de Québec concernant les nouvelles zones 1155-113.07, 988-R-150.4, 14258-C-235.03, 14259-HP-265.41, 14260-HP-264.39, 14261-HP-266.06, 14262-C-231.11 et 14263-HP-266.06. Ce règlement modifie le Règlement VQZ-3 « Sur le zonage et l'urbanisme » de l'ancienne Ville de Québec en divisant certaines zones qui se situent dans deux arrondissements afin que celles-ci respectent les limites des arrondissements. Les zones actuelles touchées par ce règlement sont la zone 1106-I-113.07 située dans les arrondissements Les Rivières et Limoilou, la zone 901-R-150.04 située dans les arrondissements Les Rivières et La Cité ainsi que les zones 1466-C-235.03, 1467-HP-265.41, 14220-HP-264.39, 1470-HP-266.06, 1473-C-231.11 et 1474-HP-266.06 situées dans les arrondissements Les Rivières et Haute-Saint-Charles.

Des assemblées publiques de consultation auront lieu dans les arrondissements visés par ce projet de règlement :

Arrondissement	Date	Heure	Endroit
La Cité	Séance ordinaire du 20 janvier 2004	19h00	Salle Armand-Trottier 399, rue Saint-Joseph Est
Les Rivières	Séance ordinaire du 13 janvier 2004	19h00	233, boul. Pierre-Bertrand
Limoilou	Séance ordinaire du 21 janvier 2004	19h00	L'Autre Caserne 325, 5e Rue
La Haute-Saint-Charles	Séance ordinaire du 20 janvier 2004	19h00	305, rue Racine

Lors de ces assemblées publiques de consultation, les présidents des Conseils d'arrondissement expliqueront le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière de la Ville, situé au 2, rue des Jardins, bureau 551, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et aux Bureaux d'arrondissement suivants :

Arrondissement	Endroit	Jour et heure
La Cité	399, rue Saint-Joseph Est	du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 ;
Les Rivières	233, boul. Pierre-Bertrand	du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
Limoilou	1310, 1 ^{re} Avenue	du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 ;
La Haute-Saint-Charles	305, rue Racine	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;

Donné à Québec, ce 8 décembre 2003.

L'assistant-greffier de la Ville, Me Pierre Angers, avocat

Astral s'attend à une consolidation du marché

■ TORONTO (PC) — L'industrie canadienne de la radiodiffusion est mûre pour une consolidation, d'ici environ deux ans, a affirmé le président du groupe montréalais Astral Media, Ian Greenberg, hier.

« Nous prévoyons qu'il y aura moins de sociétés de radiodiffusion mais qu'elles seront plus fortes, avec les capacités financières, d'exploitation et de promotion pour se maintenir dans un environnement de plus en plus concurrentiel », a-t-il dit durant l'assemblée des actionnaires.


« Avec le bilan le plus net de l'industrie, des marques de grande valeur et notre vaste expertise opérationnelle, nous jugeons qu'Astral est dans une position enviable : prêt à tirer parti des bonnes occasions quand elles se présenteront », a encore dit M. Greenberg.

Exploitant des chaînes câblées comme Télétoon et Canal Vie, Astral possède aussi 24 stations de radio au Québec et dans les Maritimes.

Pour l'exercice bouclé le 31 août, Astral a dégagé un bénéfice net de 67,8 millions \$ (1,25 \$ l'action), en hausse sur les 57,1 millions \$ (1,16 \$ l'action) obtenus un an plus tôt ; le chiffre d'affaires de 475,7 millions \$ se compare à celui de 384,8 millions \$ amassé en 2002.

L'entreprise, qui compte environ 1700 employés, s'attend à une croissance de 12 à 15 % de son bénéfice net, durant l'exercice qui s'est amorcé le 1^{er} septembre.

Le 2 septembre, pour 12,75 millions \$, Astral vendait CKAC-AM, de Montréal, et sept autres radios à l'éditeur de manuels scolaires Gaétan Morin et à Sylvain Chamberland, président de CKAC.



CONSULTATION GÉNÉRALE

LES ENJEUX ENTOURANT LA QUALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS AU QUÉBEC

La Commission de l'éducation est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 17 février 2004 dans le cadre de la consultation générale afin d'examiner les enjeux entourant la qualité, l'accessibilité et le financement des universités au Québec. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 février 2004.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission de l'éducation, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248 Courriel : rjolicoeur@assnat.qc.ca

Les meilleures offres de l'année pour Cadillac 2003 et taux de 1.9%

Deville DTS Demo #30833
Très très bien équipé incluant :
- toit ouvrant, - roues chromées et plus
Prix détail **70,410\$**

Rabais 2003 10,411\$

59,999\$* et 1.9%



Seville STS #30909
Couleur blanc diamant
Très très beau véhicule
Prix détail **70,950\$**

Rabais 2003 7,951\$

62,999\$* et 1.9%

Escalade ESV #31178
- modèle allongé, 7 places
- roues chromées et plus
Prix détail **80,415\$**

Rabais 2003 8,416\$

71,999\$* et 1.9%



"10,000 \$ d'économie d'intérêt"

Coût intérêt
Cadillac de 65,000\$, taux bancaire 7.95% = 12938\$
Cadillac de 65,000\$, taux de 1.9% = 2938\$
Vous épargnez 10,000\$

Si vous désirez payer comptant
Rabais supplémentaires
Seville 6500\$
Deville 4500\$
Escalade 3000\$

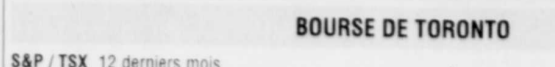


89, Kennedy, Lévis 835-1171

LE MARCHÉ

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote / le j précède le symbole d'une compagnie jointe à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL



S&P / TSX 12 derniers mois

5 derniers jours

Hier	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
8 001,72	8 017,68	7 975,9	7 975,94	-0,19%	22,63%

Actions négociées	GAINS	PERTES	INCHANGÉES
1 475 millions	625	136	214

52 semaines	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	7 993	5 695	34 millions	271 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Royal Bank f cd	35939	67,09	-0,51
Newmont Mngg crp f c	44567	62,44	-1,53
Stelco Inc	45400	49,00	+8,50
Inco Inc	33926	47,77	+0,52
Sun Lf Fncils f cd n	46502	31,94	-0,76

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Stelco Inc B	552	1,71	+42,5
Stelco Inc A	96417	1,64	+34,4
Inflowe Sthr nc	57845	0,25	+31,6
Gmpfl crp	34937	13,91	+26,5
Smith Rtl systms n	3727	0,03	+25,0

Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Alcan inc	24614	58,02	-0,39
Cr Fnd mngmt nc	83734	15,09	-0,26
Cdn Ntl rlyw	15281	77,51	+1,16
Enca Inc	5045	50,45	+0,33
Superior Psc nlm A	9170	117,26	-1,01

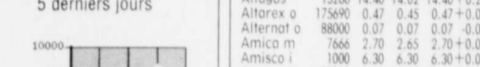
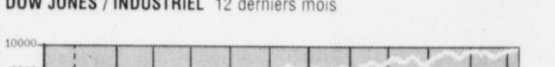
Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Bmtc Grp nc A	226	13,25	-50,0
Hess Ind Mid grp nc	66	0,50	-33,3
Headline Inc A	245	0,03	-33,3
Cauble Stctn f n A	3787	0,03	-28,6
Ganfert Inc P	26935	0,03	-28,6

Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Bmtc Grp nc A	226	13,25	-13,25
Fatco 5% cvtl sb d	1380	125,00	-5,00
Canam Inc	9610	110,00	-3,49
Gmpfl crp	34937	13,91	-2,91
Masonite Int grps	6804	50,00	+2,60

TSX 60	FERMETURE	VAR. J	VAR. 1 AN
	446,17	-0,2	-1,2

TSX 60	FERMETURE	VAR. J	VAR. 1 AN
	446,17	-0,2	-1,2

BOURSE DE NEW YORK



DOW JONES / INDUSTRIEL 12 derniers mois

5 derniers jours

Hier	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
9 966,45	10 003,12	9 916,9	9 923,42	-0,42%	17,11%

Actions négociées	GAINS	PERTES	INCHANGÉES
3 427 millions	1 262	1 977	188

52 semaines	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	10 003	7 417	1 798 millions	1 488 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
General Elec	204679	39,97	-3,88
Wal-mart Sts nc	246226	29,56	+0,19
IBM	143428	48,41	-0,73
Pfizer Inc	69715	90,63	-0,57
Amgen Inc	175732	34,39	-0,54

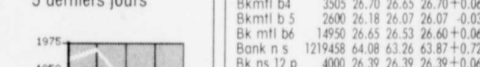
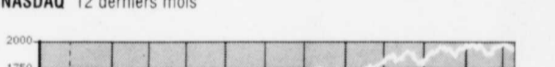
Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Huttlg Bldng prdct	1340	2,80	+19,2
Milacron Inc	14013	3,08	+17,4
Metals Us nc	8515	10,00	+12,6
Nl Indstrs	10379	10,67	+11,3
Tele Lst dtr prt	100	13,06	+8,5

Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Fairfax Fnd hldngs	296	161,00	+6,87
Phelps Ddg cp 675 md	161	154,65	+5,85
White Mtns nsnc	75	451,00	+6,00
Rhioium Mlts crpt	179	58,50	+4,54
Tlto Tpl dcr	3062	105,00	+2,76

Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Scor Ad	1959	3,22	-19,5
Imtech Itl n	6499	10,00	-17,8
Avaya Inc	112191	10,65	-11,5
Fibermark Inc	491	1,35	-10,0
Theragenics	2932	5,11	-9,4

Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Centex	21464	107,51	-5,29
Washington Pst c	105	791,00	-5,28
Wattmatt Fndl cr	47107	103,20	-5,10
Putte Hms nc	10250	90,38	-4,39
Beazer Hms s nc	5523	101,25	-4,25

NASDAQ



NASDAQ 12 derniers mois

5 derniers jours

Hier	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 955,50	1 956,97	1 906,8	1 908,32	-2,08%	39,58%

Actions négociées	GAINS	PERTES	INCHANGÉES
3 173 millions	852	283	283

52 semaines	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	2 099	1 114	1 902 millions	1 642 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Microsoft	1035639	26,38	+0,14
Intel	816414	30,25	-1,39
Cisco Sysms nc	671294	23,23	-1,06
Applied Mlrs nc	348597	21,36	-1,09
Deil Inc	202716	33,46	-1,25

Titres gagnants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Geneva St hldngs cp	124	0,03	+2900,0
Eco St Sysms nc	52	0,00	+900,0
Special Mlts crpt	1333	0,06	+500,0
Metawave Cmn	866	0,01	+400,0
Frontline grp	160	0,00	+100,0

Titres gagnants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Sandisk	104791	60,80	-5,54
Amgen Inc	101709	57,93	-0,02
Amzoncom Inc	104816	14,81	-1,74
Qualcomm Inc	105968	48,44	-0,78
Oracle	106587	12,61	-0,20

Titres perdants en %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
Fusion Nwrks hldngs	84	0,00	-96,7
Dak Rgd cpl grps wt	34	0,00	-90,0
Avalon Dgtl mktng	95	0,00	-80,0
Capitol inc	29	0,00	-80,0
Aspen Inc	85	0,00	-80,0

Titres perdants en \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)
National Wstrm f n	104791	60,80	-5,54
Siliconix Infrst	519	46,60	-4,25
Canadia	6649	15,94	-4,05
Millicom Intl cllr	1271	71,00	-3,90

Monnaies

Argentine (peso)	0,45174	0,00000
Australie (dollar)	0,99999	0,00000
Bahamas (dollar)	1,31699	0,00000
Bahrein (dinar)	3,54619	0,00000
Barbades (dollar)	0,16785	0,00000
Bermudes (dollar)	0,67619	0,00000
Bresil (real)	0,45611	0,00000
Bulgarie (lev)	0,83855	0,00000
Canada (dollar)	0,50822	0,00000
Chili (peso)	0,00021	0,00000
Chine (renminbi)	0,16225	0,00000
Colombie (peso)	0,00047	0,00000
Corée (won)	0,00127	0,00000
Costa Rica (colón)	0,00212	0,00000
Danemark (couronne)	0,2213	0,00000
Egypte (livre)	0,26781	0,00000
États-Unis (dollar)	0,31494	0,00000
France (euro)	0,71439	0,00000
Allemagne (euro)	0,71439	0,00000
Grèce (euro)	0,71439	0,00000
Inde (roupie)	0,03032	0,00000
Israël (shekel)	0,00015	0,00000
Italie (euro)	0,71439	0,00000
Japon (yen)	0,00736	0,00000
Kenya (shilling)	0,01222	0,00000
Malaisie (ringgit)	0,46913	0,00000
Mexique (peso)	0,12489	0,00000
Norvège (couronne)	0,20225	0,00000
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,8757	0,00000
Pakistan (roupie)	0,02423	0,00000
Paraguay (guarani)	0,00022	0,00000
Pérou (sol)	0,00382	0,00000
Philippines (peso)	0,03264	0,00000
Pologne (zloty)	0,02042	0,00000
Roumanie (leu)	0,00009	0,00000
Répub. dominicaine (peso)	0,03558	0,00000
Répub. tchèque (couronne)	0,05111	0,00000
Roumanie (leu)	0,00045	0,00000
Royaume-Uni (livre)	2,28585	0,00000
Russie (rouble)	0,04553	0,00000
Saoudite (riyal)	0,27169	0,00000
Slovaquie (couronne)	0,03999	0,00000
Slovénie (tolar)	0,00935	0,00000
Sri Lanka (roupie)	0,01390	0,00000
Suède (couronne)	0,1842	0,00000
Suisse (franc)	0,0597	0,00000
Taiwan (nouveau dollar)	0,0394	0,00000
Tanzanie (shilling)	0,001276	0,00000
Thaïlande (baht)	0,0336	0,00000
Trinité-Tobago (dollar)	0,2207	0,00000
Turquie (nouveau liras)	0,00009	0,00000
Ukraine (hryvna)	0,2505	0,00000
Venezuela (bolivar)	0,00084	0,00000

Obligations

Canada	100	100,00	100,00
États-Unis	100	100,00	100,00
France	100	100,00	100,00
Allemagne	100	100,00	100,00
Grèce	100	100,00	100,00
Italie	100	100,00	100,00
Espagne	100	100,00	100,00
Portugal	100	100,00	100,00
Irlande	100	100,00	100,00
Autriche	100	100,00	100,00
Belgique	100	100,00	100,00
Danemark	100	100,00	100,00
Finlande	100	100,00	100,00
France	100	100,00	100,00
Allemagne	100	100,00	100,00
Grèce	100	100,00	100,00
Italie	100	100,00	100,00
Espagne	100	100,00	100,00
Portugal	100	100,00	100,00
Irlande	100	100,00	100,00
Autriche	100	100,00	100,00
Belgique	100	100,00	100,00
Danemark	100	100,00	100,00
Finlande	100	100,00	100,00

Toronto

G

Alcan inc	24614	58,02	-0,39
Bank of Montreal	15000	10,00	-0,50
Bank of Toronto	12000	10,00	-0,50
Canadian National	15281	77,51	+1,16
Enbridge	5045	50,45	+0,33
Imperial Oil	9170	117,26	-1,01
Inco	33926	47,77	+0,52
Manitowac	10000	10,00	-0,50
Noranda	10000	10,00	-0,50
Placer Dome	10000	10,00	-0,50
Stelco	45400	49,00	+8,50
Teck Resources	10000	10,00	-0,50
TransCanada	10000	10,00	-0,50
Westmont	10000	10,00	-0,50
Xerox	10000	10,00	-0,50

Franç

Alcan inc	24614	58,02	-0,39
Bank of Montreal	15000	10,00	-0,50
Bank of Toronto	12000	10,00	-0,50
Canadian National	15281	77,51	+1,16
Enbridge	5045	50,45	+0,33
Imperial Oil	9170	117,26	-1,01
Inco	33926	47,77	+0,52
Manitowac	10000	10,00	-0,50
Noranda	10000	10,00	-0,50
Placer Dome	10000	10,00	-0,50
Stelco	45400	49,00	+8,50
Teck Resources	10000	10,00	-0,50
TransCanada	10000	10,00	-0,50
Westmont	10000	10,00	-0,50
Xerox	10000	10,00	-0,50

Riverside

Alcan inc	24614	58,02	-0,39
Bank of Montreal	15000	10,00	-0,50
Bank of Toronto	12000	10,00	-0,50
Canadian National	15281	77,51	+1,16
Enbridge			

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. p. : pas de vente, g. : frais de rachat, o. : frais liés à l'achat ou au rachat, v. : VANPA déduite, z. non disponible pour achat, u. : argent US, e. : dividendes, m. : achat minimum de 150 \$ (C). (n) - non éligible de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Membres de l'IFCPC', 'AIG Group', 'AIM Group', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fidelity', 'GAMAX', 'GAMAX', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'GAMAX', 'GAMAX', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'GAMAX', 'GAMAX', etc.

New York

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

NASDAQ

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Fermé Chang. Lists various stock tickers and their performance.

Décès & Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BERNARD, Jean-Pierre Québec	3 déc. 2003
BOITEAU, Claudette Sylvain Neufchâtel	8 déc. 2003
BROCHU, Lucile Gilbert Sillery	9 déc. 2003
C. de BEAUMONT, Laval Lévis	9 déc. 2003
CHABOT, Germaine Tanguay Saint-Cyprien	7 déc. 2003
CROTEAU, Antoine Saint-Henri	7 déc. 2003
DAIGLE, Régina Roy Laurier Station	8 déc. 2003
DOUVILLE, Éva Gagné Saint-Nicolas	8 déc. 2003
DUBOIS, Jeannine Lapointe Clermont de Charlevoix	7 déc. 2003
FILLION, Marie-Claire Métivier Château-Richer	8 déc. 2003
LANDRY, Rosaire Sainte-Hélène de Kamouraska	7 déc. 2003
O'NEIL, Rémi Québec	7 déc. 2003
PARADIS, Blanche Québec	6 déc. 2003
ROULEAU, Florence Lamontagne Charlesbourg	5 déc. 2003
ROY, Denise (Annie Lydon) Val-Bélair	5 déc. 2003
THOGERSEN, Adèle Root Montréal	8 déc. 2003

AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS

BOUDET, Lucienne Val-Bélair	8 déc. 2003
CHAPADEAU, Rita Québec	7 déc. 2003
DEBOISBRIAND, Roger Ancienne-Lorette	7 déc. 2003
FALARDEAU, Carole Lac-Saint-Charles	8 déc. 2003
GUAY, Clermont Charlesbourg	9 déc. 2003

Jean-Pierre Bernard 1937 - 2003

Monsieur Jean-Pierre Bernard est décédé à Québec, le 3 décembre 2003, à l'âge de 66 ans. Il laisse dans le deuil son fils Jean-François (sa conjointe Marcelle Fortin), ses frères et sœurs: Claire, Léo, Rhédo, Armand, Laurent, Armande, Réjean, Alain, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que Céline Quinn; de nombreux parents et amis et ses élèves.

La cérémonie d'adieu se déroulera à l'église du Saint-Sacrement (coin chemin Sainte-Foy et Côte Saint-Sacrement) le vendredi 12 décembre à 14h. Direction **ALFRED DALLAIRE MEMORIA** (514) 270-3112.



Claudette Sylvain Boiteau

«Ton départ nous laisse un grand vide. Nous nous souviendrons de ta bonté, ta générosité, ton rire, ta force et ton courage. Repose en paix, tu le mérites.»

Au Centre Hospitalier Chauveau, le 8 décembre 2003, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Claudette Sylvain, épouse de monsieur Marc Boiteau. Elle demeurait à Neufchâtel. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré en présence des cendres vendredi le 12 décembre 2003 à 11h en l'église St-Émile, 1596, avenue Lapierre et de la Mauseolle du cimetière Notre-Dame-de-Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzie (Michel Tremblay), Manon (Denis Tremblay); ses petits-enfants adorés: Emilie, Gabriel, Audrey-Anne et Maxime Tremblay; ses bons amis Marcel et Jacqueline Tremblay. Elle laisse également sœurs, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Sylvain: Cécile (René Vézina), Patricia (feu Tony Ruest), Emilia (Paul-Émile Gauvin), René Plante (feu Claire Sylvain) et Marie-Claire Sylvain (feu Béal Sylvain). De la famille Boiteau: Paul (Cécile Corriveau), Liliane (feu Georges Bernard), René (Simone Pelletier), Lucille Hayfield (Roland Moisan), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Un remerciement spécial est adressé au personnel du C.L.S.C. de la Jacques-Cartier pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Sainte-Foy, Q.C., G1V 4G5 ou à la Fondation de Centre Hospitalier Chauveau et du Foyer de Loretteville, 29, rue de l'Hôpital, Loretteville, Q.C. G2A 2T7. La direction des funérailles a été confiée à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU** 693, av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy QC G1N 4R8. Pour renseignements: (418) 688-2411. Télécopieur: (418) 688-2414. Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Lucile Gilbert - Brochu

L'Hôpital Saint-Sacrement, du CHA, le mardi 9 décembre 2003, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Lucile Gilbert, épouse du Dr Jean Brochu. Elle demeurait à Sillery. La famille recevra les condoléances au funérarium **LÉPINE CLOUTIER LTÉE** 975, rue Marguerite-Bourgeoys, Québec

jeudi de 19 à 22h et vendredi de 9 à 10h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 12 décembre, à 11h, à l'église St-Charles-Garnier, coin boulevard Laurier et Chanoine-Morel, Sillery et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, sa fille Paule (Dale Hjertaas), de Régina; ses petits-enfants, Kerry et Estelle Hjertaas; ses frères et sœurs, feu Lise (feu Euclide Bisson); feu André (feu Françoise Livermois), feu Yolande (feu Jacques Waquant), Jacqueline (Eric Morrissette), Guy (Suzanne Bélanger), Gabriel (Normande Allaire), Monique (feu Pierre Barry); son beau-frère Maurice Brochu (feu Germaine Deschesnes) ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, au département de cardiologie.

Pour renseignements: (418) 529-3371. Télécopieur: (418) 529-9506. Courriel: lc@lepinecloutier.com. Site web: www.lepinecloutier.com. Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



Laval C. de Beaumont

L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 décembre 2003, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Laval C. de Beaumont, époux de feu dame Jeanne-d'Arc Ouzilleau. Il demeurait à Villa Mon Domaine, Lévis. Il laisse dans le deuil ses enfants: Serge (Maryse Bertin), Suzanne (Jacques Pauquet), Diane (Martin Bolduc) et Lise (Jean-Noël Bégin); ses petits-enfants: Andrée-Anne C. de Beaumont (la mère d'Andrée-Anne: Johanne Cloutier), Jean-François et Louis-Philippe Bolduc, Jean-Frédéric Bégin; son beau-frère et ses belles-sœurs: Thérèse Lacroix (feu Louis-Philippe Ouzilleau) et Roger Ouzilleau (Monique Naud); sa grande amie: Thérèse B. Thérèse; ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Nous plus sincères remerciements au personnel de la Villa Mon Domaine où il a résidé pendant de nombreuses années et s'y est senti comme chez lui. Nous désirons remercier également le personnel médical et infirmier de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins qu'il y a reçus et, particulièrement, son médecin traitant le Dr Serge Dumont. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1. La famille vous accueillera à la résidence

GILBERT & TURGEON LTÉE 6566, rue St-Laurent, Lévis 837-4757. Télécopieur 837-9317. Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

mercredi de 19h à 22h et jeudi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le jeudi 11 décembre à 14h, en l'église Saint-Antoine (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis).



Germaine Tanguay Chabot

Au Centre de Santé des Etchemins de Lac-Etchemin, le 7 décembre 2003, est décédée à l'âge de 87 ans et 2 mois, dame Germaine Tanguay, épouse de feu M. Fernand Chabot. Elle demeurait à Saint-Cyprien. La famille recevra les condoléances à la salle du: **CENTRE PAROISSIAL** 399, rue Principale, Saint-Cyprien jeudi de 19h à 22h et vendredi de 12h30 à 14h15. Le service religieux sera célébré vendredi le 12 décembre à 14h30, en l'église de Saint-Cyprien sous la direction de la maison funéraire

ROLAND COUTURE & FILS 231, 2e Avenue, Lac-Etchemin

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierrot, Serge (Marie-Paule Grenon) et Danielle ainsi que ses 2 petits-enfants Claudia et Jonathan. Elle laisse également dans le deuil sa sœur Carmen; ses belles-sœurs de la famille Tanguay: Justine, Rosa et Marielle; son beau-frère et ses belles-sœurs de la famille Chabot: Emma, Colette et Lucia (Maurice Guay) ainsi que plusieurs parents et amis (es). Un remerciement au personnel du 2A du Sanatorium Bégin, à St-Jeanne et à l'abbé Perron pour les bons soins prodigués. Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Sanatorium Bégin, 331, Place du Sanatorium, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0. Formulaire disponibles au salon.

Pour renseignements: Tél.: (418) 625-3762. Télécopieur: (418) 595-2192. Courriel: couturetils@sogel.net. Corporation des Thanatologues du Québec.



Antoine Croteau

L'Hôpital Laval, le 7 décembre 2003, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Antoine Croteau, époux de Mme Jeannine Poulin. Il demeurait autrefois à St-Henri. La famille recevra les condoléances, au funérarium **GONZAGUE VALOIS** 111 rue Belleau, St-Henri vendredi à compter de 9h30. Le service sera célébré le vendredi, 12 décembre 2003, à 11h, en l'église de St-Henri et de là au cimetière paroissial.

Je laisse dans le deuil outre son épouse, ses sœurs: Jeannine, Berthe-Alice (feu Georges Edouard Morin), Yvette (feu Gérard Fortier), feu Hervé (Jeannette Boucher); ses belles-sœurs: sœur Aline n.p.s. Lucienne Pratte (feu Armand Poulin), Albertine Naud (feu Davila Poulin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, au département de cardiologie.

Pour renseignements: 839-8823. Télécopieur: 839-0016. Courriel: cmarcoux@videotron.ca. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Régina Roy Daigle

Au Centre de santé Arthur Cauc, foyer de St-Flavien, le 8 décembre 2003, à l'âge de 97 ans et 3 mois, est décédée dame Régina Roy, épouse de feu Henri Daigle. Elle demeurait à Laurier Station.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Céline (feu Benoit Bédard), Madeleine (Laurentien Bergeron); ses deux petits-enfants: Julie et Alain; sa belle-sœur Fernande Ouellet (feu Lucien Daigle); ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

BEAUDOU FERNAND DUPUIS LTÉE 1, rue Roberge, St-Flavien

jeudi de 19h à 22h et vendredi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le vendredi 12 décembre à 11h en l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. Reconnaissance au Dr Michel Roy du CLSC de Laurier Station et à tout le personnel du foyer de St-Flavien pour les bons soins qu'ils ont prodigués à notre mère.

Pour renseignements: 728-2202. Télécopieur: 728-3747



Éva Gagné Douville

L'Hôtel-Dieu de Lévis, le lundi 8 décembre 2003, à l'aube de ses 92 ans, est décédée dame Éva Gagné, épouse de feu M. Armand-Alphonse Douville. Elle demeurait à St-Nicolas. La famille recevra les condoléances au funérarium

CLAUDE MARCOUX LTÉE 1431, des Pionniers, St-Nicolas

le dimanche, 14 décembre 2003, de 19h à 22h et le lundi, 15 décembre 2003, à compter de 9h. Le service sera célébré le lundi, 15 décembre 2003, à 11h, en l'église de St-Nicolas et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denyse, Louise (Guy Audet), Jules et André (Thérèse St-Germain), ses petits-enfants: Manon (Sylvain Bergeron), Natasha (Patrice Ouellet), Véronique (Eric Richard) et Marc-Antoine (Cindy Gosselin), ses arrière-petits-enfants: Rosalie, Rafaël, Miguel, Megann, Kassandre, Gabriel et Emy, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: feu Gérard, feu Roch, Rose-Alma (Rosaire Plante), Roland (Agnès Lacasse), feu Rita (Richard Bergeron), M. Roland Savard ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Tous l'ont aimée tendrement.

Pour renseignements: 839-8823. Télécopieur: 839-0016. Courriel: cmarcoux@videotron.ca. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Jeannine Lapointe Dubois 1930 - 2003

«Chère épouse, chère maman, mamie chérie, ton cœur d'or sera toujours reflété dans nos cœurs.»

L'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 7 décembre 2003, à l'âge de 73 ans, est décédée entourée de son époux et de ses 5 enfants chéris, dame Jeannine Lapointe, épouse de monsieur Jean-Marc Dubois. Elle demeurait à Clermont de Charlevoix. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOISIENNE

90, boul. Notre-Dame, Clermont le vendredi 12 décembre de 14h à 16h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 9h30 à 10h45. Les funérailles seront célébrées ce samedi 13 décembre 2003 à 11h, en l'église Saint-Philippe de Clermont.

Madame Lapointe laisse dans le deuil son époux Jean-Marc Dubois; ses enfants: Louis (France Bélanger), Lise (Curtis Lantinga), Suzanne (Alain Tétrault), Daniel (Cécile Desaulniers) et Roger; ses petits-enfants: Guillaume, Lisanne, Pierre-Olivier, Nina, Louis-Philippe, Raphaël et Marie-Michelle; ses frères et sœurs: feu Lucien (feu Marthe Boies), Noël (Olga Dubois), Rolande (feu Paul-Émile Lord), André (Huguette Gagnon), Thérèse (Georges Lord) et Yvon (Yolande Rhéaume). Jeannine est allée rejoindre son père feu Joseph Lapointe et sa mère feu Marie-Éva Audet; elle laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: Claude Dubois (Denise Néron), Guy Dubois (Georgette Deschesnes); ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer. Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements: (418) 439-2828. Télécopieur: (418) 439-2542



Marie-Claire Métivier - Fillion

Au centre de santé Orléans, le lundi 8 décembre 2003, à l'âge de 89 ans et 10 mois, est décédée dame Marie-Claire Métivier, épouse de feu M. Louis-Philippe Fillion. Elle demeurait à Château-Richer. La famille recevra les condoléances au salon de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE CHÂTEAU-RICHER

7851, av. Royale, Château-Richer jeudi de 14 à 17h et de 19 à 22h. Vendredi, de 9h30 à 10h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 12 décembre 2003, à 11h, à l'église de Château-Richer. L'inhumation se fera plus tard au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et sa belle-fille, Jean-Marc (Pierrette Racine), Madeleine (Jean-Marc LeGendre), Albert, Nicole Jalbert (feu Jacques Fillion), Pierre Poiré (feu Hélène Fillion); ses petits-enfants: Lymé Fillion (Hakim Kaddour), Daniel Fillion, Jean Fillion (Marie-Chantal Rainville), Charles Fillion, Philippe Fillion, Richard LeGendre, Yves LeGendre (Johanne Bastien); ses arrière-petits-enfants, Clovis, Gabriel et Alexandre; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et sa belle-sœur, Jean-Thomas Métivier (Yvette Corriveau), Cécile Métivier (Roger Laflamme), Hélène Métivier (Paul-Émile Jobin); elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier d'une façon particulière les Drs Pierre d'Amour et Peter Mah ainsi que le personnel de l'unité de gériatrie et des soins palliatifs du centre de santé Orléans pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements: 824-4497. Télécopieur: 824-5664

Rosaire Landry

Dans l'avis de décès de M. Rosaire Landry, nous aurions dû lire il laisse dans le deuil sa belle-sœur Lucile Lavioie (feu Gérard Thériault).



Rémi O'Neil

L'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 7 décembre 2003, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Rémi O'Neil, époux de dame Laurette Larrivé. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

6450, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg mercredi de 14h à 17h et de 19h à 21h, jeudi de 8h30 à 9h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 11 décembre 2003, à 10h, en l'église Notre-Dame de la Garde, 761, rue Champlain, Québec, et de là au

PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE.

Je laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude Jocelyne LeFrancçois, Réjean (Christiane Perron) et Suzanne; ses petits-enfants: Patrice (Milagros Acosta), Julie (Martin Lesage), Jamie, Cindy, Vanessa et Alexis; cinq arrière-petits-enfants: Stéphanie, Francis, Jean-François, Pierre-Alex et Catherine; son frère Honoré O'Neil (Germaine Vandal); ses beaux-frères et belles-sœurs: Imelda (feu Roger Poitras), feu Paul (Florence Vachon), Lucille (feu Daniel Lévesque), Anita (feu Jean-Paul Paquet), Gisèle (Jean-Marie Bergeron), Claude (Eddy Giguère) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines parents et ami(e)s.

Renseignements: 418 529-3371. Télécopieur: 418 529-9506. Courriel: lc@lepinecloutier.com. Site web: www.lepinecloutier.com. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Blanche Paradis

A la résidence du Foyer St-Antoine, le 6 décembre 2003, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Blanche Paradis. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps le jeudi 11 décembre à 11h en l'église Ste-Claire d'Assise (angle av. d'Assise et rue Boisclair, Québec) où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE

280, 8ème Rue, Québec

Elle laisse dans le deuil sa nièce, Nicole Paradis; ses neveux: Gilles, Paul-Henri Gignac (Marie Auger); ses arrière-petits-neveux, nièces, cousins, cousines. Un remerciement particulier au personnel du Foyer St-Antoine pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements: 525-6044. Télécopieur: 525-6971. Courriel: coopdel.anse@videotron.ca



Florence Lamontagne Rouleau 1920-2003

Au Manoir de l'Atrium à Chalesbourg, le 5 décembre 2003 à l'âge de 83 ans est décédée dame Florence Lamontagne, épouse de feu Roland Rouleau. Elle demeurait au Manoir de l'Atrium à Chalesbourg.

Elle laisse dans le deuil sa fille: Nicole Rouleau (Jean-Claude Bédard); sa peti-

te-fille: Josée (Guy Jean); et son arrière-petite-fille Vicky; ses frères: Magella Lamontagne et Fernand Lamontagne (Lucille Villeneuve); ses sœurs: feu Thérèse Lamontagne (Jean-Marie Deslaurier), et Louise Lamontagne (feu Paul Lamontagne); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille: Munelle Rouleau (Jean-Rémi Lussier), feu Edgard Rouleau (Colette Gameau), feu René Rouleau (Jeannine Richard), Marcel Rouleau (Jeannine Girard), Fernand Rouleau (Fabiola Emond), Paul-Eugène Rouleau (Colette Dery); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, parents et de nombreux ami(e)s. La famille recevra les condoléances au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU

Membre du Réseau Dignité

5015 boul. du Jardin, Charlesbourg le jeudi 11 décembre 2003 de 9h30 à 10h45. Les funérailles auront lieu le jeudi 11 décembre 2003 à 11h en l'église St-Pierre aux Liens. Un gros merci au personnel et résidents du Manoir de l'Atrium pour leur dévouement. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des Maladies du Cœur du Québec: 4715 ave. des Replats bureau 261, Québec, Qc. G2J 1B8.

Pour renseignements: 627-3493. fax 627-1415

Courriel: charlesbourg@sylviomarceau.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Denise Roy (Annie Lydon)

«Ton grand courage restera toujours gravé dans notre mémoire, tu seras à jamais notre source d'inspiration.»

L'hôpital Saint-Sacrement du CHA, le 5 décembre 2003 à l'âge de 42 ans est décédée Denise Roy, fille de Patricia Lydon. Elle demeurait à Val-Bélair. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

1131, rue Pie XI Sud, Val-Bélair

le jeudi de 19h à 22h et le vendredi de 8h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré le vendredi 12 décembre 2003 à 11h en l'église St-Gérard-Majella, 1025, rue de l'Église Sud, Val-Bélair.

Elle laisse dans le deuil sa mère Patricia Lydon; ses frères et sa sœur: Nathalie (Pierre Bédard), John-Patrick (Nadia Belleau) et Steven (Annik Labrie); ses neveux et nièces: Audrey, Pierre-Luc et Emilie Bédard; Deyrek et Anaël Lydon ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines, en particulier sa tante Barbara (Marc Bernier); son cousin Frankie et des ami(e)s dont Diane Paquet.

Un remerciement spécial au personnel de l'hôpital Saint-Sacrement (département clinique du sein) pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Saint-Sacrement (clinique du sein), 1050, ch. Ste-Foy, Québec (Québec) G1S 4L8, tél.: 682-7717.

Pour renseignements: 529-3371. Télécopieur: 529-9506

Courriel: lc@lepinecloutier.com

Site Web: www.lepinecloutier.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Adèle Root Thogersen 1915 - 2003

Montréal, le 8 décembre 2003, est décédée paisiblement Mme Adèle Thogersen. Elle laisse dans le deuil son fils bien-aimé Norman, sa belle-fille Brigitte (Tremblay), ainsi que Axel le père de Norman. Elle laisse également ses cousines Key Saunderson et Marjorie Roach.

Elle sera grandement regrettée par sa famille, ses ami(e)s ainsi que par tous ceux qui l'ont connue et qui se souviendront de sa gentillesse et sa loyauté envers chacun. La famille accueillera parents et ami(e)s au

CENTRE FUNÉRAIRE CÔTE DES NEIGES

4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal le vendredi 12 décembre de 15h à 17h et de 18h30 à 21h. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, le samedi 13 décembre à 14h à l'église Ascension of our Lord, rue Shersbrooke Ouest, (angle Clarke à Westmount). Les proches recevront les condoléances à partir de 13h30 à l'église. Au lieu de fleurs, un don à un organisme de charité de votre choix serait apprécié.

740

Faveurs obtenues

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. «Je vous salue Marie», durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.N.

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. «Je vous salue Marie», durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. C.E.M.B.

Remerciements à la Vierge Marie pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.L.

765

Monuments

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS

710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

Nous compatissons
à votre deuil et
vous offrons nos

Ottawa tarde à sauver l'ex-Biochem

DENIS ARCAD
La Presse

■ MONTRÉAL — L'entrepreneur Francesco Bellini a accusé hier le ministère fédéral de l'Industrie de faire avorter le sauvetage de BioChem Pharma en essayant d'arracher à Shire Pharmaceuticals de l'argent pour financer des projets qui n'ont rien à voir avec la fermeture par Shire du labo de recherche thérapeutique de Laval, ni à l'abandon par Shire de la division vaccins Shire Biologique.

M. Bellini avait récemment accepté d'investir 8,5 millions \$ dans une nouvelle compagnie, ViroChem, qui aurait acheté de Shire Pharmaceuticals cinq médicaments expérimentaux, qui étaient à l'étude au labo BioChem de Laval jusqu'à sa fermeture par Shire cet automne. Entre 35 et 40 chercheurs parmi les 120 personnes limogées par Shire auraient été réengagés par ViroChem.

Mais il a récemment retiré sa participation, blâmant le fédéral et Shire pour leur lenteur à finaliser une approbation d'une transaction complexe qui implique aussi l'abandon par Shire d'une autre division canadienne, Shire Biologiques, un fabricant de vaccins qui a une usine à Sainte-Foy et un

centre de recherche en construction à Laval (Shire a annoncé son intention d'essayer cette division en une compagnie indépendante).

L'entente conclue il y a deux mois entre le groupe d'investisseurs de M. Bellini et Shire au sujet de ViroChem est bloquée par une enquête d'Investissement Canada (une division d'Industrie Canada), qui doit s'assurer que Shire respecte des engagements d'investissements canadiens pris en 2001 quand elle a acheté BioChem Pharma.

Shire devait investir 15 millions \$ dans ViroChem, tandis que le Fonds de solidarité (FTQ), la Caisse de dépôt et la Banque de développement du Canada auraient contribué

11,5 millions \$ comme coactionnaires de M. Bellini.

« DE LA COCHONNERIE »

M. Bellini a révélé hier avoir appris du président de Shire, Matthew Emmens, que les négociations avec le fédéral visent maintenant à financer non seulement ViroChem et les activités futures de la compagnie de vaccins à « des tierces parties ».

« C'est de la cochonnerie », a dit hier M. Bellini au sujet de la tournure des négociations.

Le gouvernement fédéral n'a pas le droit de mettre en péril « deux mois et demi de négociations en exigeant de Shire plus d'argent destiné à des tierces parties qui n'ont rien à voir avec ce dossier et qui ne sont pas affectées par les décisions de Shire » (la fermeture du laboratoire BioChem de Laval et le désinvestissement de Shire Biologique, la division vaccins).

« Si Investissement Canada était en train de négocier pour obtenir de Shire une plus-value canadienne supplémentaire dans la compagnie de vaccins, je pourrais comprendre. Par exemple, si Industrie Canada voulait que Shire mette plus d'argent dans la

compagnie de vaccins, ou voulait la garantie que le siège social de la compagnie de vaccins sera au Canada, ou encore, que le conseil d'administration soit majoritairement canadien... À la limite, j'aurais pu comprendre. »

« Mais là, les négos sont parties sur d'autres affaires, ils veulent que Shire mette plus d'argent dans des projets qui n'ont rien à voir. »

UNE CHAIRE À TORONTO

M. Bellini n'a pas voulu dire quels projets Industrie Canada veut financer, mais *La Presse* a appris que les négociations portent sur l'investissement par Shire de 10 millions \$ dans la maison de capital-risque GeneChem, de Montréal, qui est en recherche de financement pour son troisième fonds (le Fonds GeneChem III) d'investissement privé dans des firmes de recherche biopharmaceutiques.

Shire serait aussi sollicitée pour verser 5 millions \$ au total dans deux chaires universitaires, une à Montréal, et une autre à Toronto. Ce dernier détail a fait froncer les sourcils de plusieurs personnes proches du dossier. « Toronto n'a rien à voir dans cette histoire, les pertes d'emplois asso-

ciées à la fermeture par Shire de BioChem Pharma sont dans la région de Montréal. C'est absurde », a dit une source.

L'attachée politique Linda Kristal a dit hier ne pas pouvoir parler du contenu des négociations avec Shire. Il faut dire que le fédéral a le mandat de veiller à obtenir le maximum des investissements canadiens promis par Shire en 2001.

La porte-parole de Shire, Michèle Roy, n'a pas rappelé *La Presse* hier.

M. Bellini a dit douter que l'actuel ministre de l'Industrie, Allan Rock, autorise la transaction. « Si ce projet a une chance de survivre, c'est le nouveau gouvernement qui va trancher », a dit M. Bellini en parlant du nouveau Conseil des ministres que doit nommer vendredi au moment de son assermentation le nouveau premier ministre Paul Martin.

La plupart des observateurs s'attendent à ce que M. Rock soit remplacé à Industrie Canada.

Cela étant, M. Bellini affirme avoir parlé hier matin avec le président de Shire, Matthew Emmens, et qu'il dit conserver un espoir que le dossier se règle.

PROCÈS DAIMLERCHRYSLER

Juergen Schrempp nie toute accusation de fraude

■ WASHINGTON (AFP) — Le pdg du constructeur automobile germano-américain DaimlerChrysler, Juergen Schrempp, a nié hier devant un tribunal toutes accusations de fraude à propos de la fusion en 1998 entre le groupe allemand Daimler et l'américain Chrysler.

M. Schrempp était interrogé comme témoin devant le tribunal de Wilmington, dans l'État du Delaware.

L'interrogatoire de M. Schrempp hier, devant une salle d'audience comble, s'est limitée à une série de réponses négatives de la part du pdg répondant aux avocats du plaignant, le milliardaire américain Kirk Kerkorian, l'un des gros actionnaires de Chrysler.

Ce dernier, qui détenait 14 % du groupe par l'entremise de sa société de portefeuille Tracinda au moment de la transaction, s'est estimé trompé lors du rapprochement entre Daimler et Chrysler et a saisi la justice pour réclamer 1,2 milliard \$ de dédommagements à DaimlerChrysler après des révélations de presse en 2000.

M. Schrempp, dans une interview accordée au *Financial Times*, avait avoué avoir toujours compté faire de Chrysler une simple filiale alors qu'officiellement il devait s'agir d'une « fusion entre égaux ». Cette formule était « de la diplomatie », avait-il alors expliqué.

À la question de l'avocat du groupe DaimlerChrysler, Thomas Allingham: « Avez-vous escroqué Tracinda? » M. Schrempp a répondu brièvement d'une voix grave « non ». « Avez-vous l'intention de prendre le contrôle de Chrysler? », même réponse brève « non ». Et les articles de presse faisant état d'une prise de contrôle? « Il est évident que ces articles ne disaient pas la vérité », a-t-il indiqué.

Interrogé sur la nature de la fusion et si cela avait bien été une fusion entre égaux, le pdg a affirmé « oui, parce que ce que nous avions dit dans l'accord de fusion est exactement ce qui a été fixé et ce qui a été réalisé ».



Juergen Schrempp

Prié de donner une définition de la « fusion entre égaux », M. Schrempp a indiqué « qu'à sa connaissance il n'existait pas de définition générale et qu'une fusion entre égaux est définie dans la combinaison mise au point au moment de l'accord ».

Il a nié par un « non » tout aussi bref que les précédents avoir eu l'intention d'escroquer M. Kerkorian en présentant la transaction comme une fusion entre égaux. « La description d'une fusion entre égaux était absolument correcte. En disant la vérité je n'ai escroqué personne », a-t-il souligné.

Lors de son témoignage il y a une semaine au lendemain de l'ouverture du procès, Kirk Kerkorian avait expliqué que s'il avait su que Daimler achetait Chrysler, il aurait exigé une prime beaucoup plus importante par rapport à la valeur de l'action que celle qui lui était offerte sous forme d'actions du nouveau groupe.

M. Kerkorian a refusé toute réconciliation.

Une première plainte similaire déposée en nom collectif d'actionnaires américains contre DaimlerChrysler avait coûté 300 millions \$ à son pdg Juergen Schrempp pour régler cette affaire à l'amiable.

Avantages et inconvénients des tarifs

■ MONTRÉAL (PC) — Un usage judicieux des tarifs pour des services publics pourrait être bénéfique et leurs effets sur les gens à faible revenu pourraient être compensés par des « transferts monétaires » plus généreux envers les moins nantis, selon Paul Daniel Muller, chercheur associé à l'Institut économique de Montréal.

Dans une « note économique » qu'il vient de publier, M. Muller se penche sur la tarification des services publics, ses avantages et ses inconvénients.

Il conclut que si la tarification de services peut avoir pour effet d'empêcher les moins nantis d'avoir un accès suffisant à des services, cet effet peut être contrebalancé par des transferts monétaires plus généreux qui leur seraient versés.

Les allocations familiales constituent un exemple de transfert monétaire, a-t-il précisé au cours d'un entretien téléphonique.

UNE SOLUTION

M. Muller souligne que pour les gens à faible revenu, qui paient déjà peu d'impôt, les baisses d'impôt ne peuvent guère compenser les hausses de tarifs. C'est pourquoi, dans leur cas, un transfert monétaire plus généreux pourrait représenter la solution.

M. Muller a calculé que pour une famille de deux adultes et deux jeunes enfants, les hausses de tarifs présumées ou annoncées depuis quelques mois pour cinq services — les services de garde, l'électricité, l'assurance-médicaments, le transport en commun et la fin de la déduction de certains

Corus versera un premier dividende

■ MONTRÉAL (PC) — Maintenant que les finances de Corus ont été redressées, l'entreprise qui entend faire de sa station montréalaise COOL-FM un poste de nouvelles en misant sur l'animateur Paul Arcand, va verser un premier dividende à ses actionnaires.

La direction de Corus a fait cette annonce hier à l'occasion de l'assemblée annuelle de ses actionnaires à Toronto. Le conseil d'administration a approuvé un dividende semestriel de 2 ¢ et de 2,5 ¢ par action respectivement pour les détenteurs de ses actions de catégories A et B. Le premier dividende sera versé le 31 décembre.

Le paiement du dividende coûtera environ 2,1 millions \$ à la société sur une base annuelle selon le contexte actuel. « Nos actionnaires méritent une part de nos profits en plus de l'appréciation du cours de l'action », a indiqué le président-directeur général John Cassaday.

Toutefois, l'entreprise a connu une année fructueuse en 2003. Pour l'exercice terminé le 31 août, Corus a dévoilé un profit de 40 millions \$ ou 94 ¢ par action alors qu'elle avait divulgué une perte de 168,6 millions \$ ou 3,96 \$ par action un an plus tôt. Les dirigeants de Corus affirment qu'ils ont atteint toutes les cibles financières qu'ils s'étaient fixées en 2003.

Le 27 novembre dernier, la direction de Corus a bouleversé le monde de la radio à Montréal en annonçant qu'elle allait transformer, dès janvier, sa station COOL-FM en station de nouvelles en misant sur les animateurs Paul Arcand et Gilles Proulx et des personnalités connues telles l'ancien entraîneur Jacques Demers et la sexologue Julie Pelletier. La station sera aussi le diffuseur officiel des matchs des Expos. Corus possède une cinquantaine de stations de radio au pays.

L'OPEP pourrait préférer l'euro au dollar

■ CARACAS, Venezuela (AP) — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) envisage de choisir l'euro à la place du dollar pour les transactions de pétrole afin de compenser la chute de la valeur de la monnaie américaine, a déclaré le secrétaire général de l'OPEP, Alvaro Silva.

L'autre possibilité serait que les opérations commerciales soient effectuées avec plusieurs monnaies autres que le dollar, a précisé M. Silva, interrogé par l'agence de presse vénézuélienne, Vénpres.

« On parle de négocier le brut en euros. C'est l'une des possibilités », a déclaré l'ancien ministre vénézuélien du Pétrole en visite à Vienne, en Autriche.

« Il est possible que l'organisation discute de cela, et prenne une décision à un moment », a-t-il ajouté, sans fournir de détails sur ces discussions.

Lors d'une réunion la semaine dernière à Vienne, l'OPEP a exprimé son inquiétude au sujet de la chute du billet vert face à l'euro et au yen, un phénomène qui amoindrirait le pouvoir d'achat de ses membres, des pays du Moyen-Orient qui comptent sur les exportations de pétrole vers l'Europe et le Japon.

L'euro a établi un nouveau record face au billet vert hier, pour le huitième jour consécutif, en s'échangeant à 1,2245 \$. Il dépasse ainsi son précédent plafond, qui était de 1,2238 \$ lundi.

frais à l'école — totalisent 1300 \$ par année. Pour ce calcul, M. Muller a présumé que les hausses de tarif d'électricité demandées par Hydro-Québec seraient accordées par la Régie de l'énergie. Fait à noter, la plus grande partie de cette hausse de frais de 1300 \$ provient de la hausse du tarif de 5 ¢ à 7 ¢ dans les services de garde.

M. Muller dit toutefois lui-même qu'« il faut prendre les chiffres avec des pincettes, car c'est plein d'hypothèses ».

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS
Également placés gratuitement sur Internet
www.app's.doffres.com

APPEL D'OFFRES
PROJET : A03-022
MODIFICATION DE SYSTÈMES
DE PRODUCTION D'EAU
CHAUDE DOMESTIQUE
DIVERS IMMEUBLES

OMHQ | SOMHAC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 350, boulevard Charest Est, Québec, G1K 3H5 (7^e étage) seront reçues jusqu'à 14 heures, le vendredi 19 décembre 2003.

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission et renseignements pertinents à l'adresse mentionnée ci-dessus (6^e étage) à partir de 13h30 heures le vendredi 12 décembre 2003. Le bureau est ouvert entre 8:30 et 16:30 (fermé entre 12:00 et 13:30).

Un versement de 25,00\$ sera exigé pour l'obtention des documents de soumission; ce montant sera non remboursable.

Les entreprises qui présenteront des prix, sont tenues d'assister à la séance d'information obligatoire qui aura lieu dans les bureaux de la firme d'ingénieur conseil Genecor le LUNDI 15 décembre à 10h00 heures. Genecor est situé au 660, Avenue Royale Beauport.

Un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission et fait à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Québec ou un cautionnement de soumission représentant le même montant devra accompagner la soumission des entrepreneurs.

L'Office municipal d'habitation de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Québec, le 08 décembre 2003.

Pour informations :
DANIEL BOUCHARD
Tél. : 641-6411 poste 5513
Fax : 641-6444

Le directeur général
Jocelyn Bigras

Appel d'offres

Corporation d'hébergement du Québec

SERVICES PROFESSIONNELS AVEC PRIX

Projet : P00498 CHSLD Le Trifluvien, Résidence La Providence, Trois-Rivières
Travaux : Projet de construction d'un CHSLD de 160 lits à Trois-Rivières faisant partie de la MRC Francheville

Spécialités : Expert-conseil en estimation de coûts de construction

Date de dépôt des offres : LE 21 JANVIER 2004 AVANT 16 H

Les fournisseurs intéressés doivent consulter les avis d'appel d'offres par l'intermédiaire du babillard électronique sur le site MERX (#91150) à l'adresse : www.merx.com

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur le site Internet de la Corporation d'hébergement du Québec : <http://chq.gouv.qc.ca>

Québec

Appel de soumissions

Corporation d'hébergement du Québec

RÉHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER PROJET N° 00391

La Corporation d'hébergement du Québec, agissant à titre de mandataire pour le RSRJ, demande des soumissions pour les travaux suivants :

- Lot : 11.072 Enveloppe et toiture de l'agrandissement

Date de réception et ouverture des soumissions : 14 janvier 2004 à 14 h 00

à Saint-Hyacinthe.

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques des sites CONSTRUCTO ou MERX :

www.constructo.ca ou www.merx.com

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site Internet :

www.chq.gouv.qc.ca

Québec

Mines Richmont acquiert deux propriétés de Mines McWatters

MONTREAL — La direction de Mines McWatters a indiqué hier qu'elle a cédé deux propriétés en Abitibi à Mines Richmont pour une somme de 7 millions \$ en argent.

McWatters doit toutefois compléter un programme d'exploration de 6 millions \$ sur la propriété East Amph avant le 31 décembre 2004, ce qui constituera également une contrepartie de Richmont selon l'entente.

Alzheimerc: Neurochem obtient des résultats cliniques exceptionnels

KARINE FORTIN Presse canadienne

MONTREAL — Les actionnaires de la société biopharmaceutique Neurochem ont bien des raisons de se réjouir. Le titre de la firme a en effet bondi d'environ 60 % depuis son inscription à la Bourse électronique NASDAQ, le 18 septembre dernier.

En outre, la direction de l'entreprise a déclaré hier que son médicament expérimental Alzheimerc avait encore une fois obtenu des résultats «exceptionnels» auprès d'un groupe de patients atteints de la maladie d'Alzheimer d'intensité légère à modérée.

Les plus récentes données des essais cliniques de phase II indiquent que l'état de la majorité des 30 cobayes s'est stabilisé ou même amélioré depuis qu'ils sont traités avec ce produit.

En comparaison, les traitements de la maladie d'Alzheimer actuellement utilisés ne sont généralement efficaces que pendant trois mois, au terme desquels les facultés cognitives des patients recommencent à se dégrader inexorablement.

Les résultats des essais de Neurochem ne sont pas statistiquement fiables en raison de la faible taille de l'échantillon. Malgré tout, le président du conseil et chef de la direction, Francesco Bellini, est très optimiste.

KARINE FORTIN Presse canadienne

MONTREAL — Les actionnaires de la société biopharmaceutique Neurochem ont bien des raisons de se réjouir. Le titre de la firme a en effet bondi d'environ 60 % depuis son inscription à la Bourse électronique NASDAQ, le 18 septembre dernier.

En outre, la direction de l'entreprise a déclaré hier que son médicament expérimental Alzheimerc avait encore une fois obtenu des résultats «exceptionnels» auprès d'un groupe de patients atteints de la maladie d'Alzheimer d'intensité légère à modérée.

Les plus récentes données des essais cliniques de phase II indiquent que l'état de la majorité des 30 cobayes s'est stabilisé ou même amélioré depuis qu'ils sont traités avec ce produit.

En comparaison, les traitements de la maladie d'Alzheimer actuellement utilisés ne sont généralement efficaces que pendant trois mois, au terme desquels les facultés cognitives des patients recommencent à se dégrader inexorablement.

Les résultats des essais de Neurochem ne sont pas statistiquement fiables en raison de la faible taille de l'échantillon. Malgré tout, le président du conseil et chef de la direction, Francesco Bellini, est très optimiste.

13,5 millions \$ ou 75 c en 2002. À cette date, l'entreprise disposait d'espèces, de quasi-espèces et de titres négociables totalisant 16,3 millions \$.

Pour financer ses activités à plus long terme, la société mise sur la signature d'ententes portant sur le développement et la commercialisation de ses produits.

En plus de l'Alzheimerc, Neurochem travaille sur le Fibrillex, un médicament contre l'amylose amyloïde A, une maladie mortelle et incurable.

Les résultats des essais cliniques de ce produit devraient être connus au début de l'année prochaine. Si tout va bien, il pourrait être commercialisé en 2005.

L'entreprise montréalaise développe aussi un traitement limitant la récurrence des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ce médicament appelé Cerebril sera testé auprès d'un petit groupe de patients dès le printemps prochain.

Afin de mener à bien tous ses projets, Neurochem à l'intention de doubler son effectif d'ici un an. Elle emploierait alors plus de 200 personnes.

Après avoir songé pendant un moment à s'installer dans l'ancien laboratoire de Biochem-Shire, à Laval, la société s'est récemment mise à la recherche d'un site où construire ses propres locaux.

Pétroles

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché des pétroles, le baril de brut léger standard se vendait 29,93 \$US, en hausse de 0,79 \$.

Bénéfices

31 octobre, 2003, perte nette 7 027 000 \$, 0,44 \$ l'action, perte nette 7 027 000 \$, 0,44 \$ l'action, Revenus: 2003, 67 685 000 \$, 2002, 78 460 000 \$.

Dividendes

Hudson's Bay Co. 0,095 par action ordinaire. Payable le 31 janvier; inscription le 6 janvier.

CDNX

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Chang. listing various stock prices and changes.

Dividendes

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Chang. listing various stock prices and changes.

Dividendes

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Chang. listing various stock prices and changes.

Dividendes

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Chang. listing various stock prices and changes.

Dividendes

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Ferm. Chang. listing various stock prices and changes.

Suite de TORONTO de C 7

Table listing stock prices for various companies like Westco, Westmont, Westport, etc.

Suite de TORONTO de C 7

Table listing stock prices for various companies like Westco, Westmont, Westport, etc.

Suite de TORONTO de C 7

Table listing stock prices for various companies like Westco, Westmont, Westport, etc.

Suite de TORONTO de C 7

Table listing stock prices for various companies like Westco, Westmont, Westport, etc.

Suite de TORONTO de C 7

Table listing stock prices for various companies like Westco, Westmont, Westport, etc.

Suite de C 8

Large table listing stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Suite de C 8

Large table listing stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Suite de C 8

Large table listing stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Suite de C 8

Large table listing stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Suite de C 8

Large table listing stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Fonds communs de placement

Table listing various mutual funds and their performance metrics.

Matériaux à bas prix s'attaque au marché de Québec

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Après s'être établi dans plusieurs régions du Québec, Matériaux à bas prix, dont le siège social est à Saint-Antonin, non loin de Rivière-du-Loup, s'attaque au marché de Québec, en ouvrant un 15^e magasin sur la rue de l'Église, à Notre-Dame-des-Laurentides, dans l'arrondissement Charlesbourg. Le propriétaire, M. Christian Richer, ne craint pas la compétition des Réno-Dépôt et autres géants du secteur.

« Nous réussissons à nous démarquer. Notre commerce de Laval est à quelques kilomètres de toute cette compétition et tout va très bien. Nos magasins sont tous situés en banlieue ou en région, où les grandes surfaces ne sont pas. Je crois qu'il y a une place pour nous dans la région de Québec », dit M. Richer, qui a ouvert son premier magasin à Lachute, il y a 18 ans, et que l'amour a amené au Bas-Saint-Laurent.

« J'ai marié une fille de Rivière-du-Loup. Disons que ça a été le premier appel. Toute l'administration y est maintenant regroupée depuis huit ans. J'aime beaucoup vivre aux abords du fleuve. »

En 1985, Matériaux à bas prix était spécialisée dans la vente de matériaux imparfaits. Au fil de années, différents créneaux se sont ajoutés, notamment le plancher flottant. « Nous en sommes devenu le plus important détaillant au Canada. Nous l'importons directement du manufacturier, ce qui constitue l'une de nos forces et permet d'avoir des prix réellement compétitifs », ajoute le président, qui est tombé dans la marmite étant petit, puisque son grand-père vendait aussi des matériaux de construction d'occasion.

Aujourd'hui, les matériaux de première qualité représentent 75 % des ventes. « Ce changement s'est fait dans les cinq dernières années. Outre le plancher flottant, nous importons aussi différents outils, articles de quincaillerie, matériaux de construction et de rénovation. Nous en offrons plus de 3000. Notre clientèle, c'est monsieur Tout-le-Monde, qui désire rénover et économiser. »

L'an dernier, Matériaux à bas prix a connu la meilleure croissance des ventes de l'industrie canadienne de la rénovation et de la construction. « L'augmentation a été de 61 %, alors que celle de l'industrie joue entre 5 % et 7 %. Cette performance est attribuable à l'ouverture de trois nouvelles succursales et à l'ajout de nombreux produits, comme des outils électriques importés de Chine. Nous sommes la 41^e entreprise en importance dans les matériaux de construction au Canada. »

Depuis peu, on propose le concept de détaillant autorisé, qui offre cinq des principaux produits : le plancher flottant, les outils électriques, la quincaillerie, les moulures et la peinture récupérée. « Nous visons beaucoup les

provinces maritimes avec ce concept. Nous sommes à Rivière-du-Loup, alors pour nous, ce n'est pas plus loin d'aller à Moncton qu'à Montréal. Nous voulons ouvrir 50 détaillants autorisés d'ici 2008. »

Matériaux à bas prix prêche par l'exemple, étant aussi devenu le plus important détaillant de peinture récupérée au Québec. « C'est une peinture de très bonne qualité dont les teintes sont prémélangées. On peut la vendre à moitié prix, voire même le tiers du prix normal. C'est drôle à dire, mais dans ce cas, la récupération est payante. »

Tenant compte de l'agrandissement du centre de distribution de Lachute, l'ouverture de ce 15^e magasin a nécessité un investissement de 800 000 \$. Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise, qui engage jusqu'à 200 personnes en haute saison, est de 35 millions \$.



Le propriétaire de Matériaux à bas prix, Christian Richer, ne craint pas la concurrence des géants de la rénovation.

La vieille usine de Dominion Bridge est vendue

■ MONTRÉAL (PC) — Fermée le 14 novembre dernier, la vieille usine de Dominion Bridge, à Lachine, pourrait rouvrir ses portes dès le début de l'an prochain. La société ADF et le Fonds de solidarité de la FTQ, qui en sont propriétaires, ont en effet annoncé hier qu'ils avaient conclu une entente avec un éventuel acheteur québécois dont l'identité n'a pas été rendue publique.

La transaction est soumise à l'approbation des conseils d'administration d'ADF et du fonds de travailleurs. Elle dépendra aussi des résultats de la vérification approfondie. Les parties espèrent toutefois que la vente sera conclue avant le 31 janvier 2004.

Le prix n'a pas été divulgué. En septembre dernier, le président du conseil et chef de la direction d'ADF, Jean Pascini, estimait toutefois la valeur du complexe construit en 1895 à 5 millions \$.

Hier, l'homme d'affaires s'est dit soulagé d'avoir trouvé un acheteur aussi rapidement. « Ça faisait partie de notre plan de restructuration. C'est fait. On est heureux », a-t-il confié en entrevue à la Presse canadienne. Aux prises avec d'importantes difficultés, ADF avait en effet laissé savoir en juillet dernier qu'elle entendait réduire son effectif et concentrer ses activités à Terrebonne, en banlieue de Montréal.



La Civic Édition Spéciale 2004. Montez.

Avec serrures électriques, climatisation avec filtration d'air micrométrique, lecteur de CD et emblème Édition Spéciale. Un ensemble d'accessoires valant jusqu'à 1 700 \$*, offert sans frais. Le tout, pour aussi peu que 16 800 \$ ou 198 \$ par mois*. Passez vous en faire un meilleur portrait chez votre concessionnaire Honda. Ou voyez-la en ligne au civication.ca.

La Civic Édition Spéciale 2004

- Climatisation avec filtration d'air micrométrique
- Serrures électriques
- Lecteur de CD
- Emblème Édition Spéciale
- Ensemble d'accessoires d'une valeur de 1 700 \$
- 16 800 \$ ou 198 \$ par mois



Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur le coupé Civic Édition Spéciale 2004 (modèle EM2124PX), avec boîte manuelle/la berline Civic Édition Spéciale 2004 (modèle ES1534PX), avec boîte manuelle. Versement mensuel de 198 \$, taxes applicables en sus, pendant 48 mos, pour un total de 12 304 \$ pour le coupé/12 176 \$ pour la berline, taxes applicables en sus. Versement initial ou échange équivalent de 2 800 \$ pour le coupé/2 672 \$ pour la berline, taxes applicables en sus, première mensualité exigible et dépôt de garantie de 0 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Un taux annuel de location de 6,8 % s'applique. Transport et préparation de 1 010 \$. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le calcul du montant de 1 700 \$ dans l'offre de l'ensemble d'accessoires sans frais est établi comme suit : le prix du coupé ou de la berline Civic DX est de 16 100 \$. La valeur de l'ensemble additionnel Édition Spéciale est de 2 403 \$ - selon le prix d'installation des accessoires du concessionnaire. Les frais additionnels facturés au consommateur sont de 700 \$ seulement. Le consommateur réalise une économie de 1 703 \$. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.